



Programme
Alimentaire
Mondial

SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES

L'importance des programmes d'alimentation scolaire dans les contextes fragiles et touchés par des conflits: définir les perspectives de contribution à la paix et à la cohésion sociale

 **institute of
development
studies**

Septembre 2025

L'importance des programmes d'alimentation scolaire dans les contextes fragiles et touchés par des conflits: définir les perspectives de contribution à la paix et à la cohésion sociale

Roz Price, Rachel Sabates-Wheeler,
Carolina Botter and Michele Doura

Le présent document a été rédigé par Roz Prize et Rachel Sabates-Wheeler de l'Institute of Development Studies (IDS), ainsi que par Carolina Botter et Michele Doura du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Les auteurs tiennent à remercier Cristina Bentivoglio, Valentina Camponovo, Sahra El Fassi, Dirk Gillebert, Gaia Gozzo, Anna Hamilton, Tanaz Khambatta, Ronan Macnamara, Salif Nimaga, Niamh O'Grady, Sofia Shin et Vincent Van Halsema de PAM pour leur large soutien, leurs précieux conseils et leur révision attentive. Un sincère remerciement également à Carolina Botter, Jeane Carric, Antoine Chaussinand et Dirk Gillebert du PAM pour la relecture de la version française.

Table des matières

Résumé..... 4

1. Introduction..... 6

2. Objectif et questions de recherche 7

3. Méthodologie 9

4. Terminologie et concepts 10

 4.1. Les situations d'urgence et le nexus humanitaire-développement-paix 10

 4.2. Fragilité et conflits.....11

 4.3. Les repas scolaires dans les situations d'urgence..... 12

 4.4. Sensibilité aux conflits et contributions à la paix..... 15

 4.5. Cohésion sociale 17

5. Revue des liens entre les repas scolaires dans les situations d'urgence, la sensibilité aux conflits et la contribution à la paix et la cohésion sociale 19

 5.1. Les caractéristiques des programmes de repas scolaires dans les situations d'urgence..... 20

 5.1.1. L'impact structurel/systémique des situations d'urgence20

 5.1.2. Considérations et répercussions d'ordre programmatique21

 5.1.3. Adaptabilité, préparation et résilience23

 5.2. Les conséquences de la fragilité et des conflits sur les programmes de repas scolaires 24

 5.2.1. Les restrictions gouvernementales en matière de programmation (y compris en matière d'accès humanitaire)25

 5.2.2. La collaboration avec les établissements scolaires25

 5.2.3. Des préoccupations en matière de protection des enfants et de leur famille26

 5.2.4. Des communautés qui s'autoexcluent de l'éducation formelle26

 5.2.5. Des autorités locales peu réceptives27

 5.2.6. Des établissements scolaires sous-équipés27

 5.2.7. Des tensions au sein des comités de gestion scolaire (CGS) et une absence de mécanismes adéquats de résolution des conflits28

 5.2.8. Des critères minimaux pour la sélection des établissements scolaires et des partenaires d'approvisionnement28

 5.2.9. Des tensions liées au ciblage28

 5.3. L'analyse des conflits et la sensibilité aux conflits en vue de la mise en œuvre de programmes de repas scolaires dans les situations d'urgence 30

 5.4. La complémentarité avec les systèmes de protection sociale et de gestion des risques de catastrophe 31

 5.5. Voies possibles de changement 32

6. Conclusions 50

Références 52

Annexe 1: Glossaire 56

Annexe 2: Informations complémentaires pour la conception des programmes..... 60

Notes de fin 62

Crédits Photographiques 62

Résumé

Les programmes d'alimentation scolaire sont un instrument important qui peut contribuer à la santé et à la nutrition, à l'éducation, à la sécurité alimentaire, et aux moyens de subsistance, entre autres, en particulier pour les écoliers, les familles et les communautés en situation de vulnérabilité. Lorsque la vie quotidienne et les routines sont maintenues et les repas scolaires sont intégrés au système national de protection sociale, ils peuvent assurer cette fonction de manière systématique. Ils peuvent également être utilisés dans le cadre de la préparation et de la réponse aux chocs covariants, en vue d'assurer aux personnes touchées un accès équitable à des ressources et services de base et de préserver la continuité des investissements dans le développement du capital humain.

Les effets exacerbés des conflits, des changements climatiques, des crises économiques et d'autres chocs encore, conjugués à des déplacements forcés et à des migrations sans précédent, ont clairement mis en évidence la nécessité d'apporter des réponses qui s'articulent autour du nexus humanitaire-développement-paix (HDP) afin de soutenir des systèmes plus efficaces et résilients, capables de contribuer à la sécurité alimentaire et au développement du capital humain, en particulier des plus vulnérables. Dans ce contexte, **il est essentiel que le PAM**, en tant que leader mondial dans le domaine des repas scolaires, **capitalise davantage sur les enseignements tirés de ses programmes dans les contextes fragiles et touchés par des conflits, afin de renforcer la base de données probantes, encore embryonnaire, sur l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence, la contribution à la paix et la cohésion sociale**, cette dernière ayant été identifiée comme la principale contribution à la paix du PAM.

L'importance des repas scolaires en situation d'urgence, y compris dans les contextes fragiles et affectés par des conflits, est reconnue dans plusieurs politiques et stratégies du PAM. Toutefois, ces documents offrent rarement des orientations stratégiques détaillées pour la planification et la mise en œuvre de programmes de repas scolaires dans des contextes aussi complexes (PAM, 2021b). Une Note Technique du PAM sur la paix, les conflits et les repas scolaires (PAM, 2022b) commence à combler cette lacune en examinant les contributions potentielles des repas scolaires à la paix et à la cohésion sociale dans les contextes fragiles et affectés par des conflits.

S'appuyant sur cette base, **le présent document synthétise les données actuellement disponibles** sur les repas scolaires dans les situations d'urgence, en mettant l'accent sur les liens entre les repas scolaires, la contribution à la paix et la cohésion sociale **et vise à éclairer et appuyer les efforts du PAM pour mieux comprendre et adapter les repas scolaires en contexte d'urgence, en particulier dans les situations de fragilité et de conflit**. Que ce soit en appui ou au nom des efforts gouvernementaux, **le document explore comment les repas scolaires peuvent constituer non seulement un filet de sécurité puissant dans ces contextes, mais aussi un outil stratégique pour promouvoir la paix et la cohésion sociale**.

En s'appuyant sur la Note technique (PAM, 2022b), **le présent document approfondit l'analyse des voies de changement** par lesquels les repas scolaires en situation d'urgence (i) pourraient contribuer directement à améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance des populations ciblées, et (ii) pourraient générer des bénéfices plus larges pour la communauté.

Il examine également dans quelle mesure ces voies s'inscrivent dans la Théorie du Changement (TdC) du PAM relative aux repas scolaires (PAM, 2022c). Enfin, tout en décrivant les voies de changement en vue d'un engagement futur, ce document formule **des recommandations pour une programmation plus sensible aux conflits ainsi que pour une production de données probantes** mieux ciblée dans les contextes fragiles et affectés par des conflits.

Le présent document aborde plus précisément les questions de recherche suivantes:

- Que révèlent les données disponibles sur le **rôle des programmes de repas scolaires dans la contribution à la paix et à la cohésion sociale** aux différentes phases d'une urgence - avant, pendant et après ?
- Comment concevoir les **repas scolaires en situation d'urgence** pour qu'ils soient à la fois **réactifs aux chocs et sensibles aux conflits** ?
- Quelles sont les **voies par lesquelles les repas scolaires peuvent conduire à des résultats secondaires délibérés liés à la paix, y compris la cohésion sociale** ?



1.Introduction

Le monde est confronté à une crise alimentaire sans précédent, principalement provoquée par les conflits et l’insécurité (FSIN et GNAFC, 2025), ce qui souligne l’interdépendance croissante entre la faim et les conflits, ainsi que l’urgence de mettre en place des réponses intégrées relevant du nexus HDP. **Les programmes de repas scolaires atteignent près de 420 millions d’enfants dans le monde la plupart des jours de classe.** Ils constituent probablement les programmes de protection sociale les plus étendus et, avec un budget de 48 milliards USD, figurent parmi les plus vastes interventions de développement humain (Banque mondiale, 2024). En temps normal, les repas scolaires peuvent renforcer la résilience des enfants et des familles confrontés à la pauvreté, à l’insécurité alimentaire et à l’exclusion sociale, en apportant une nutrition adéquate et en facilitant l’accès à l’éducation, tout en augmentant le revenu disponible des ménages.

Mais les repas scolaires peuvent également être mobilisés dans les situations d’urgence pour garantir aux populations touchées un accès équitable aux services de base et préserver les investissements réalisés dans le développement du capital humain (PAM, 2024b). **Il est essentiel que le PAM, en tant que chef de file mondial en matière de repas scolaires, comprenne mieux et adapte ses programmes dans les contextes fragiles et affectés par des conflits, afin d’identifier les points d’entrée par lesquels ces programmes peuvent contribuer à des résultats secondaires en matière de cohésion sociale, en plus de remplir leurs objectifs principaux.** Dans ce contexte, en 2023, le PAM a établi un partenariat de recherche avec l’IDS afin d’évaluer de manière critique les preuves encore naissantes mais limitées, et d’explorer les opportunités d’approfondir la compréhension du rôle que les repas scolaires peuvent jouer dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale, en particulier dans les contextes de fragilité et de conflit.

Dans le cadre de cette collaboration, l’IDS et le PAM ont élaboré ce document de cadrage. Le document présente d’abord son **objectif principal et ses questions de recherche** clés (chapitre 2), puis propose des **définitions des termes et concepts essentiels**, notamment « sensibilité aux conflits », « contribution à la paix » et « cohésion sociale » (chapitre 4). Il décrit ensuite les principales caractéristiques des repas scolaires en situation d’urgence, qui varient considérablement selon le type, l’ampleur, la durée et les impacts de chaque urgence (chapitre 5.1). Compte tenu de cette diversité de situations et de leurs implications, le document analyse les **principaux arbitrages et défis programmatiques** à prendre en compte dans ces contextes. Sur cette base, il examine ensuite les conséquences négatives imprévues que les repas scolaires dans les contextes fragiles et affectés par des conflits peuvent avoir sur les enfants, les familles, les communautés, la société au sens large et le contexte général, et qui peuvent elles-mêmes devenir une source de conflit (chapitre 5.2). Le document met donc en évidence l’importance, pour les programmes de repas scolaires dans les contextes fragiles et affectés par des conflits, d’avoir une compréhension approfondie du contexte dans lequel ils opèrent, fondée sur une **analyse détaillée des conflits, une évaluation des risques en matière de sensibilité aux conflits et l’identification de mesures d’atténuation** (chapitre 5.3). Tout en reconnaissant que les données probantes sur les repas scolaires dans les contextes fragiles et affectés par des conflits, la contribution à la paix et la cohésion sociale restent limitées dans la recherche, et qu’elles figurent souvent comme objectifs secondaires ou tertiaires dans les études ou évaluations existantes, le document relève qu’une intervention de repas scolaires soigneusement conçue et sensible aux conflits peut, de manière plausible, renforcer la cohésion sociale, qui constitue la principale contribution du PAM à la paix. À cet égard, le document explore

les **voies de changement potentielles** par lesquelles les programmes de repas scolaires peuvent contribuer à des améliorations dans la vie des groupes cibles prioritaires, **en mettant**

l’accent sur l’obtention de résultats de paix secondaires sous forme de cohésion sociale (chapitre 5.5).

2.Objectif et questions de recherche

Le PAM est la plus grande organisation humanitaire soutenant les gouvernements dans la mise en œuvre de programmes de repas scolaires¹, en fournissant un leadership à l’échelle mondiale, une assistance technique et un appui opérationnel avec ses partenaires (PAM, 2024b). En tant que référence en matière de repas scolaires aux niveaux mondial, régional et national, il est essentiel que le PAM documente davantage les enseignements tirés de ses programmes dans les contextes fragiles et touchés par des conflits afin de renforcer la base de données probantes, encore naissante, sur les repas scolaires dans les situations d’urgence, la contribution à la paix et la cohésion sociale.

Ce document, qui synthétise les données probantes actuellement disponibles sur le sujet, **visé à éclairer et à appuyer les efforts du PAM pour mieux comprendre et adapter les repas scolaires en situation d’urgence, en particulier dans les contextes fragiles et affectés par des conflits.** Qu’ils soient mis en œuvre en appui ou au nom des efforts des gouvernements, il explore comment les programmes de repas scolaires peuvent constituer non seulement un puissant filet de sécurité dans les contextes, mais aussi **un outil stratégique pour favoriser la contribution à la paix et la cohésion sociale.**



Cette entreprise est toutefois compliquée par i) le manque de données probantes dans ce domaine, qui s'explique par la difficulté de mener des recherches de qualité dans les situations d'urgence, et en particulier dans les contextes fragiles et touchés par un conflit²; et ii) la difficulté à conceptualiser la formulation et la mise en œuvre des politiques et des programmes dans le cadre du triple nexus, c'est-à-dire à la jonction des initiatives d'aide humanitaire, de développement et de consolidation de la paix.

Les résultats recherchés dans le cadre du présent document sont la contribution à la paix à travers le renforcement de la cohésion sociale. **Ces résultats sont particulièrement pertinents dans les situations de conflit et d'instabilité politique et sociale, ainsi que dans certaines situations**, toujours plus nombreuses, résultant des déplacements de populations provoqués par des catastrophes climatiques **aiguës et de grande ampleur**. Pour cette raison, le présent document se concentre principalement sur les situations d'urgence liées aux contextes de conflit ou de fragilité, majoritairement caractérisés par une faiblesse des institutions et de la gouvernance, l'insécurité, la violence, les conflits, les déplacements de population ou les situations de post-conflit.

L'importance des repas scolaires en situation d'urgence, y compris dans les contextes fragiles et affectés par des conflits, est reconnue à la fois dans la Stratégie d'alimentation scolaire du PAM 2020 - 2030 (PAM, 2020a) et dans la Politique sur les repas scolaires (PAM, 2024b). Toutefois, une attention insuffisante est accordée à la fourniture d'orientations stratégiques concernant les implications de la planification et de la mise en œuvre des programmes de repas scolaires en contexte d'urgence (PAM, 2021b : 18). Une Note

Technique du PAM sur la paix, les conflits et les repas scolaires (PAM, 2022b) tente de combler cette lacune en examinant les contributions potentielles des repas scolaires à la paix et à la cohésion sociale dans les contextes fragiles et affectés par des conflits. Le présent document s'appuie sur cette Note Technique, mais va plus loin en **explorant les voies de changement**, ou chaînes de résultats, par lesquels les repas scolaires en situation d'urgence (i) peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance des populations ciblées, et (ii) peuvent générer des bénéfices plus larges pour la communauté et la société dans son ensemble. Ce document examine également **comment ces voies de changement s'intègrent dans la TdC du PAM sur les repas scolaires** (PAM, 2022c). En outre, tout en présentant des voies de changement pour de futurs engagements, ce document formule des **recommandations pour un programme plus sensible aux conflits et une production ciblée de données probantes dans les contextes fragiles et affectés par des conflits**.

Le présent document aborde plus précisément les questions de recherche suivantes:

- Que révèlent les données disponibles sur le **rôle des programmes de repas scolaires dans la contribution à la paix et à la cohésion sociale** aux différentes phases d'une urgence - avant, pendant et après ?
- Comment concevoir les **repas scolaires en situation d'urgence** pour qu'ils soient à la fois **réactifs aux chocs et sensibles aux conflits** ?
- Quelles sont les **voies par lesquelles les repas scolaires peuvent conduire à des résultats secondaires délibérés liés à la paix, y compris la cohésion sociale** ?

3. Méthodologie

Le présent document s'appuie sur la littérature disponible ainsi que sur les informations mises en évidence et examinées dans les précédents rapports commandés par le PAM. Il s'agit notamment des études de cas sur le Mali, le Kirghizistan et la Colombie du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) et du Rapport Préliminaire (Delgado et al., 2019; Delgado, 2020); d'une revue de la littérature globale (PAM, 2020h); d'une évaluation de la contribution de l'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable (PAM, 2021b); de la série d'évaluations sur l'alimentation scolaire d'urgence, qui couvre le Liban, le Niger, la République démocratique du Congo et la Syrie (PAM, 2022a); d'une revue technique des programmes d'alimentation scolaire dans les situations d'accueil de réfugiés (HCR et PAM, 2022); et d'une note technique sur la paix, les conflits et l'alimentation scolaire (PAM, 2022b).

Des recherches ont également été menées sur la période postérieure à 2020 ainsi que sur la littérature traitant plus largement de la cohésion sociale et de la contribution à la paix et à l'aide humanitaire. Les critères de recherche ont été définis de manière itérative, à mesure que les recherches étaient effectuées, y compris dans les références des références. Des recherches ont été effectuées dans des bases de données universitaires, notamment dans ProQuest, ResearchGate, Wiley Online Library, JStor, Taylor & Francis Online et Scopus (Elsevier). Google et Google Scholar ont également été utilisés pour consulter les publications non académiques et la documentation grise, ainsi que pour rechercher les références bibliographiques des publications pertinentes déjà identifiées dans la revue de la littérature globale («technique de la perle par citation») à partir de 2020. Des recherches rapides par mots-clés ont également été effectuées sur les sites institutionnels du PAM, de l'UNICEF et du HCR.



4. Terminologie et concepts

Un glossaire figure à l'annexe 1. Il convient toutefois d'expliquer ici quelques termes clés liés au présent document et à la position du PAM. Il s'agit plus précisément des termes «situation d'urgence», «nexus», «fragilité et conflit», «repas scolaires dans les situations d'urgence», «contribution à la paix et sensibilité aux conflits», et «cohésion sociale».

4.1. Les situations d'urgence et le nexus humanitaire-développement-paix

Ce document, lorsqu'il fait référence aux contextes d'urgence, s'appuie sur la définition des *situations d'urgence* établie par le PAM en 2005, à savoir (PAM, 2005, p. 4):

«[...] les situations d'urgence sont définies comme des situations où il est manifeste qu'il s'est produit un événement, ou une série d'événements, qui est à l'origine de souffrances humaines ou qui représente une menace imminente pour la vie ou les moyens de subsistance des populations que le gouvernement intéressé n'est pas en mesure de soulager; il s'agit d'un événement, ou d'une série d'événements, dont on peut établir le caractère anormal et qui désorganise la vie d'une collectivité dans des proportions exceptionnelles.

Cet événement, ou cette série d'événements, peut comprendre un ou plusieurs des éléments suivants:

1. des **catastrophes soudaines** telles que des séismes, des inondations, des invasions de sauterelles et d'autres catastrophes imprévues du même ordre;

2. des **situations d'urgence d'origine humaine** entraînant un afflux de réfugiés ou un déplacement de populations au sein de leur propre pays ou des souffrances pour des populations affectées de toute autre manière;
3. des pénuries alimentaires provoquées par des **événements à évolution lente** comme des sécheresses, des mauvaises récoltes, des parasites et des maladies qui érodent les moyens dont disposent les communautés et les populations vulnérables pour satisfaire leurs besoins alimentaires;
4. des problèmes graves d'accès à la nourriture ou de disponibilités alimentaires résultant de **chocs économiques soudains, d'une défaillance des marchés ou d'un effondrement de l'économie**, et entraînant une érosion des moyens dont disposent les communautés et les populations vulnérables pour satisfaire leurs besoins alimentaires; et
5. une **situation d'urgence complexe**³ pour laquelle le gouvernement du pays touché ou le Secrétaire Général des Nations Unies a demandé l'appui du PAM.»

Les «situations d'urgence» englobent un large éventail de chocs covariants et de contextes, dont certains ne présenteront que peu de points de convergence sur lesquels s'appuyer aux fins de la conception et de la mise en œuvre d'une réponse. Par conséquent, **les instruments, les prestataires et les moyens de faire face aux situations d'urgence varient en fonction de l'ampleur, de l'urgence et de la complexité du choc**, des **capacités des acteurs nationaux (ou humanitaires)** et des politiques régissant leur action, ainsi que des **différents objectifs des acteurs nationaux (ou humanitaires)** à un moment donné.

Le terme *nexus* désigne les **interconnexions entre l'aide humanitaire, la coopération au développement et les efforts de consolidation de la paix**. Il reflète une évolution vers des réponses intégrées visant à réduire les besoins humanitaires à long terme en s'attaquant aux causes profondes des crises, y compris les facteurs politiques, économiques, sociaux et environnementaux. Les Objectifs de développement durable (ODD) offrent un cadre de référence permettant aux pays de définir leurs priorités nationales de développement dans cette approche. L'approche *nexus* a pour objectif de renforcer «la collaboration, la cohérence et la complémentarité dans le cadre d'une approche qui consiste à tirer parti des avantages comparatifs de chaque pilier, et ce, afin de réduire la vulnérabilité globale et le nombre de besoins non satisfaits, de consolider les capacités de gestion des risques et de traiter les causes profondes des conflits» (OCDE, 2019).

Il est généralement reconnu que l'action humanitaire doit être comprise de manière plus holistique, en tant que composante du *nexus* (INEE, 2024). Dans la pratique, les activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix se déroulent souvent simultanément, et leurs efforts se recoupent dans la poursuite d'objectifs communs: soulager les souffrances humaines, renforcer la résilience et prévenir ou faire cesser les conflits.

L'évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire du PAM aux ODD (PAM, 2021b) a établi que l'alimentation scolaire s'imposait de plus en plus comme une intervention holistique, permettant d'agir sur l'ensemble du *nexus*. Il a également été établi que, dans les différents Plans Stratégiques Pays (PSP), l'alimentation scolaire est principalement associée à la lutte contre les causes profondes de la faim, en se concentrant sur les politiques, le renforcement des capacités gouvernementales ou encore la nutrition et l'alimentation saine, tout en contribuant à la résilience, en particulier par

l'intermédiaire de l'alimentation scolaire basée sur la production locale («home-grown school feeding»). Plus rarement, l'alimentation scolaire, en particulier l'alimentation scolaire réactive aux chocs, a été identifiée comme un mécanisme de réponse aux crises⁴.

4.2. Fragilité et conflits

Le PAM fait la distinction entre fragilité et conflit en se fondant sur les définitions suivantes. On entend par *fragilité* **l'incapacité d'un État à assumer ses responsabilités et à exercer les fonctions nécessaires pour répondre aux besoins et aux attentes de base des citoyens**. Les pouvoirs publics des États fragiles ne disposent généralement pas de la légitimité, de l'autorité et des capacités nécessaires pour offrir des services de base et protéger leurs citoyens (PAM, 2020f, p. 4). Cette situation peut entraîner des conflits, des violences et des difficultés à instaurer ou à maintenir la paix⁵.

Le terme *conflit* désigne un **système d'interactions concurrentielles entre deux ou plusieurs parties** (individus, groupes, États, etc.) **qui poursuivent des objectifs incompatibles ou rivalisent pour atteindre le même objectif**. Les conflits peuvent être **violents** (guerre, attentats terroristes, etc.) ou **non violents** (litiges). Les conflits sont inextricablement liés aux relations humaines et sont un phénomène naturel du processus de changement sociétal (PAM, 2020f, p. 2-3).

Il convient de noter que les modalités et le seuil de classification des pays comme fragiles ou touchés par un conflit font l'objet d'interprétations et d'approches différentes. Les principales méthodologies sont exposées dans les ressources suivantes:

- La [classification des situations de fragilité et de conflit](#) de la Banque mondiale, qui répartit en 2025 les pays en deux catégories: les pays qui sont touchés par un conflit violent

(21 contextes) et les pays qui présentent des niveaux élevés de fragilité institutionnelle et sociale (18 contextes);

- Le [rapport États de fragilité](#) de l'OCDE, dont l'édition 2025 identifie 61 contextes de fragilité élevée ou extrême, dont 24 en situation de conflit armé et 8 en état de guerre;
- L'[indice des États fragiles](#) du Fund for Peace qui classe en 2024 les États les plus à risque dans les catégories suivantes: alerte très élevée (1), alerte élevée (9), alerte (19) et vigilance élevée (23).

Les différentes agences internationales peuvent en outre avoir leurs propres approches de l'évaluation de la fragilité et de la vulnérabilité, conformément à leurs mandats. Quelle que soit la méthodologie utilisée, les listes des pays les plus fragiles ou touchés par un conflit tendent à être assez similaires. Il est toutefois indispensable de reconnaître que la nature de la fragilité et des conflits diffère énormément d'un contexte à l'autre, ce qui a des implications considérables sur les points d'entrée pour un engagement significatif et fondé sur des principes (PAM, 2025).



4.3. Les repas scolaires dans les situations d'urgence

L'expression *repas scolaires en situation d'urgence* recouvre un **large éventail d'approches qui utilisent les repas scolaires pour anticiper et réagir aux chocs covariants**. Selon le contexte et les objectifs de l'intervention d'urgence, ces approches incluront l'acheminement d'une aide humanitaire ayant pour objectif principal de **garantir la continuité des programmes de repas scolaires** pour les enfants ou leur famille (lorsqu'ils sont déjà en place), **tout en s'adaptant aux nouveaux besoins des élèves**:

- **Directement par l'intermédiaire des systèmes nationaux** (ou d'une partie de ceux-ci), qui comprennent:
 - les systèmes de protection sociale, ou
 - les systèmes de gestion des risques de catastrophes;
- **Parallèlement aux systèmes nationaux.**

Le recours à la protection sociale pour faire face aux chocs covariants est désigné par l'expression «protection sociale réactive aux chocs»⁶. Cette démarche met l'accent sur les systèmes permettant d'assurer la continuité des services et d'intensifier le soutien face à des chocs de grande ampleur, qu'ils soient d'origine naturelle, économique ou politique, et qui affectent simultanément un grand nombre de personnes ou de communautés (OPM, 2015, p.1).

Les programmes de protection sociale réactive aux chocs sont plus efficaces lorsqu'ils s'appuient sur des systèmes de protection sociale et de gestion des risques de catastrophe bien fonctionnels, qu'ils soient administrés par l'État ou par des organisations internationales. Les pays qui disposent de systèmes solides peuvent atténuer les effets de chocs, tels que les sécheresses ou les hausses des prix des denrées alimentaires, et continuer ainsi à soutenir les populations touchées, notamment par l'intermédiaire de programmes de repas scolaires. Il est toutefois essentiel de coordonner efficacement les actions des principaux acteurs gouvernementaux et internationaux pour maintenir la continuité du système en période de crise et étendre l'aide aux personnes qui ne sont pas couvertes par les programmes nationaux.

Les programmes de repas scolaires, qui constituent le plus vaste programme de protection sociale dans de nombreux pays et souvent la seule forme d'aide sociale ciblant les enfants d'âge scolaire, suivent de plus en plus ce principe, même s'ils ne sont que rarement mentionnés explicitement dans les cadres politiques nationaux comme faisant partie du système national de protection sociale (Banque mondiale, 2024). En effet, **les professionnels en charge des repas scolaires manifestent un intérêt grandissant pour la réactivité aux chocs. Dans le domaine des repas scolaires, cette notion désigne la capacité à résister à un choc de grande ampleur et à s'adapter pour répondre aux nouveaux besoins des élèves et de leur famille avant, pendant et après un**

tel choc. Cette tendance se reflète également dans la Politique du PAM en matière de repas scolaires, qui a récemment fait l'objet d'une mise à jour et qui préconise de renforcer la réactivité des programmes de repas scolaires face aux chocs. Dans le cadre de son approche innovante des partenariats, le PAM entend collaborer avec ses partenaires afin de mettre en place une nouvelle plateforme d'assistance technique visant à accompagner les gouvernements dans l'utilisation des programmes de repas scolaires pour anticiper les chocs covariants et s'y adapter, et ce, tout en assurant des réponses rapides et efficaces pendant et après de tels chocs (PAM, 2024b).

Les situations d'urgence, telles que définies plus haut, menacent les vies humaines et les moyens de subsistance à une échelle telle qu'un gouvernement confronté à ce type de situation peut se trouver dans l'incapacité d'y remédier. Dans l'éventualité où il existerait un système de soutien parallèle efficace indépendant du gouvernement, tel que celui fourni par les acteurs humanitaires, il pourrait alors être associé aux systèmes nationaux à des fins de préparation et faciliter une intervention rapide en vue d'atténuer et de faire face aux nouvelles vulnérabilités et à l'augmentation des besoins. Cette démarche pourrait être justifiée, par exemple, en cas d'urgence climatique, économique ou sanitaire.

Cependant, **dans un contexte de fragilité, de conflit et de violence généralisée, ou encore d'événements climatiques exceptionnels, les interventions d'urgence, y compris par l'intermédiaire de programmes de repas scolaires, ne relèvent généralement pas des systèmes nationaux et sont mises en œuvre de manière indépendante, pour la simple raison que les systèmes sont détruits ou paralysés**. Par exemple, dans un pays en guerre, il se peut que les institutions et les infrastructures aient été détruites, que les systèmes de prélèvement fiscal se soient effondrés et que les fonds disponibles ne soient pas affectés en priorité aux investissements sociaux, que

les pouvoirs publics soient potentiellement parties au conflit et qu'ils ne contrôlent plus leur territoire en raison de la présence d'autres groupes armés non étatiques. Par ailleurs, les parties au conflit peuvent ne pas être intéressées par un règlement pacifique et se satisfaire du *statu quo*. **En conséquence, les systèmes de protection sociale, y compris les programmes de repas scolaires, peuvent ne fonctionner que partiellement, voire pas du tout**, et ne desservir qu'une partie de la population touchée en raison des dommages, de l'insécurité, du manque d'impartialité, de capacités insuffisantes ou d'un déficit de confiance. **Néanmoins, il reste possible, y compris dans les systèmes nationaux défaillants, de canaliser les interventions d'urgence directement par le biais des systèmes gouvernementaux, ou de certaines de leurs composantes**, et de tirer des enseignements de leur mise en œuvre afin de concevoir, pour l'avenir, un système de protection sociale plus réactif aux chocs.

Au-delà de l'impact du conflit sur l'affaiblissement des systèmes et programmes de protection sociale, tels que les repas scolaires, **il existe des considérations et implications humanitaires majeures qui influencent la manière dont le PAM et d'autres acteurs internationaux peuvent intervenir dans des contextes affectés par un conflit**. D'une part, le système de protection sociale, et la manière dont il définissait auparavant la vulnérabilité et les critères d'éligibilité, peut perpétuer ou aggraver des inégalités sociales, politiques ou géographiques qui alimentent désormais le conflit. D'autre part, le gouvernement, qui pilote généralement les systèmes de protection sociale, peut être lui-même partie prenante au conflit. Cela soulève des **risques importants pour les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, et impose aux acteurs internationaux de naviguer avec prudence dans leur engagement. Si une intervention reste possible, elle doit s'appuyer**

sur une analyse approfondie, actualisée et sensible au contexte et au conflit, tout en étant pleinement alignée sur les principes humanitaires.

Il convient enfin de prendre en compte la diversité des circonstances dans lesquelles évoluent les contextes fragiles et touchés par un conflit pour comprendre et définir les modalités par lesquelles les repas scolaires peuvent contribuer à la paix et à la cohésion sociale. Chaque contexte présente une histoire et des dynamiques de conflit, de fragilité et de déplacement qui lui sont propres. Les interactions entre les interventions étatiques et non étatiques en matière de protection sociale dans les situations de conflit diffèrent d'une crise à l'autre. Par exemple, si la crise est caractérisée par une stabilité politique et une forte légitimité des pouvoirs publics, l'État pourra fournir une protection sociale, même si ses capacités peuvent être limitées et d'autres prestataires peuvent être amenés à intervenir. En revanche, dans une situation marquée par une violence aiguë et la contestation de la légitimité de l'État, le fonctionnement des structures officielles peut être gravement compromis et l'aide humanitaire peut également être restreinte. D'autres contextes, tels que les situations post-conflit et de réfugiés, influent sur la capacité et la volonté des acteurs à fournir une protection sociale, ainsi que sur les conditions préalables à sa fourniture.

4.4. Sensibilité aux conflits et contributions à la paix

La paix est un phénomène complexe et protéiforme, à la fois façonné et menacé par des facteurs culturels, et difficilement quantifiable (Delgado *et al.*, 2019; PAM, 2020h). Pourtant, malgré cette complexité, **l'assistance alimentaire a le potentiel de jeter les bases de la paix en s'attaquant aux causes profondes des conflits et en favorisant l'inclusion, la confiance et la cohésion sociale** (PAM, 2013b). Cette vision s'inscrit dans le concept onusien de « consolidation de la paix », qui appelle à une approche globale visant à prévenir l'éclatement, l'escalade, la poursuite et la récurrence des conflits, à en traiter les causes profondes et à renforcer les capacités nationales de résilience (Assemblée générale des Nations Unies, 2020). Dans le cadre de ce programme mondial, la Politique du PAM sur la Consolidation de la Paix de 2013 a marqué une première étape dans la clarification du rôle de l'organisation en matière de contribution à la paix à travers l'assistance alimentaire. Elle a identifié trois orientations principales :

1. Accroître sa capacité à analyser les conflits et les risques dans les contextes de transition;
2. Tenir compte des dynamiques de conflit dans la programmation, et prévoir différentes options pouvant être retenues en fonction des circonstances;
3. Rechercher de nouvelles possibilités de travailler à la consolidation de la paix avec des partenaires, afin d'assurer une approche homogène et cohérente du travail du PAM (PAM, 2013).

Si le Plan Stratégique 2022-2025 du PAM a réaffirmé que, en tant que facteur clé de la faim, les conflits offrent des points d'entrée pour les programmes, des nouveaux partenariats et la production de données probantes, la Stratégie d'intégration de la sensibilité aux conflits de

2023 (PAM, 2023d) a précisé les ambitions de l'organisation en matière de contribution à la paix. Bien qu'elle date de plus de dix ans, la Politique de Consolidation de la Paix a fait l'objet d'une évaluation (PAM, 2023a, p. 13), qui a conclu que « dans l'ensemble, [...] la politique était bien conçue et reposait sur des principes réalistes et concrets capables de guider le PAM dans son approche de la prise en compte des conflits et ses contributions à la paix ». Ce cadre normatif est complété par le document du PAM sur les contributions à la paix (PAM, 2025), qui décrit l'évolution des efforts de l'organisation pour contribuer à la paix en mettant l'accent sur la cohésion sociale, principale contribution du PAM à la paix.

Sur la base des principaux cadres des Nations Unies et des politiques et stratégies internes du PAM, **les contributions du PAM à la paix font référence aux efforts délibérés visant à aider à traiter les facteurs des conflits et à soutenir la paix dans la mesure du possible, en particulier au niveau local** (PAM, 2020f, p. 3), **tout en conservant la priorité de l'organisation sur la lutte contre la faim et la malnutrition.**

Pour le PAM (2023d, p. 4), la *sensibilité aux conflits* suppose d'essayer de :

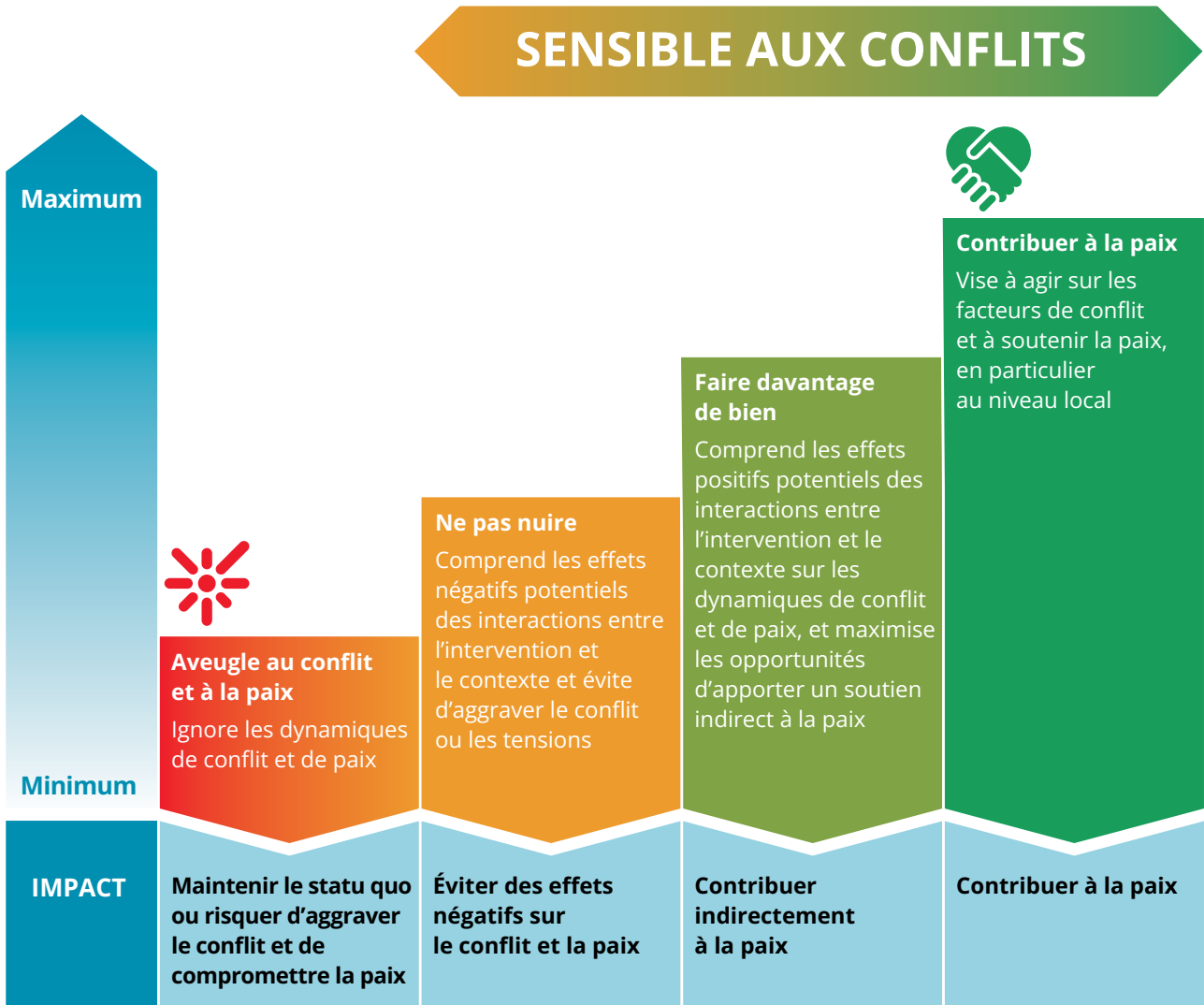
1. Comprendre le contexte dans lequel l'organisation opère ;
2. Comprendre les interactions entre ses interventions et le contexte dans lequel l'organisation opère ;
3. Tirer parti des connaissances ainsi acquises pour minimiser les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs sur les conflits.

La *sensibilité aux conflits* peut être présentée comme un continuum (voir la figure 1 ci-dessous). La partie la plus à gauche du diagramme présente l'approche **aveugle au conflit**, qui ignore les dynamiques du conflit et de la paix et laisse la situation inchangée, et risque de l'aggraver.

L'approche **sensible aux conflits**, en revanche, se caractérise par la prise en compte de l'interaction entre l'intervention et le contexte dans lequel elle est mise en œuvre. Au minimum, elle visera à éviter tout effet négatif et, chaque fois que possible, à avoir un effet positif et à maximiser les opportunités de soutien indirect à la paix. Plus ambitieusement, à l'extrême droite, elle pourra **contribuer à la paix**, en cherchant délibérément à influencer positivement les facteurs de conflit, voire à les transformer directement.

La *sensibilité aux conflits* facilite la gestion des difficultés inhérentes à toute **intervention dans une zone de conflit**, et permet ainsi à l'organisation d'éviter de produire des effets négatifs involontaires, de maîtriser les risques opérationnels et réputationnels, et d'améliorer la qualité des programmes. La sensibilité aux conflits dépasse le seul principe consistant à *ne pas nuire* : elle s'efforce de créer, dans la mesure du possible, un impact positif en faveur de la paix et de maximiser les opportunités d'apporter un soutien indirect à la paix.

Figure 1: Le continuum de la sensibilité aux conflits



Source: adapté de Birch, Carter, Lind et Sabates-Wheeler, 2023, et du PAM, 2025

Dans le même temps, *contribuer à la paix* suppose d'**intervenir sur le conflit**, notamment grâce à des interventions destinées à remédier à leurs causes profondes, à prévenir leur déclenchement, leur escalade, leur prolongation et leur résurgence, et à promouvoir la paix. **Les activités de programmation en faveur de la paix doivent se fonder sur une analyse complète du conflit ainsi que sur une évaluation des risques liés à la sensibilité aux conflits, énoncer explicitement les résultats secondaires en matière de cohésion sociale, intégrer les aspects pertinents dans les cadres de suivi et d'évaluation**, exploiter les leviers tels que l'égalité des genres et la participation communautaire et explorer les **possibilités de partenariat, tout en mettant en œuvre une approche sensible aux conflits** (PAM, 2025).

Les politiques et programmes éducatifs qui intègrent une attention aux dynamiques des conflits en parallèle de solutions techniques peuvent atténuer le risque que les investissements dans l'éducation n'exacerbent les tensions et sont donc plus fidèles au principe consistant à *ne pas nuire* (INEE, 2024). **La sensibilité aux conflits et les tentatives délibérées de renforcer la cohésion sociale forment l'assise sur laquelle les acteurs humanitaires et du développement peuvent s'appuyer pour contribuer à la consolidation de la paix par des interventions éducatives, à l'image des repas scolaires.** En tant que telles, ces interventions contribuent à l'opérationnalisation du nexus humanitaire-développement-paix.

4.5. Cohésion sociale

Il n'existe pas de définition unique et consensuelle de la *cohésion sociale* dans le monde universitaire ou dans les politiques publiques (Tawil et Harvey, 2004; Moustakas, 2023). Le PAM considère, en dépit des débats de fond qui se poursuivent, que la cohésion sociale s'entend comme «les niveaux de confiance, de respect, de tolérance, de solidarité et d'égalité des chances dans toute société, et pour la dignité et le bien-être de chaque personne et le bien commun de tous. Cela concerne également les sphères politique, sociale et économique» (PAM, 2020f, p. 7). Par conséquent, **les activités de programmation du PAM doivent promouvoir la confiance, le respect, la solidarité et l'égalité des chances de manière à renforcer la cohésion sociale : il s'agit de la principale contribution du PAM à la paix** (PAM, 2025).

Le PAM peut favoriser la cohésion sociale en influant les tensions intra- et intergroupes (cohésion sociale horizontale) et en élargissant l'accès aux services de base et aux régimes de protection sociale dans le but d'accroître l'inclusion et la confiance dans les institutions de l'État (cohésion sociale verticale). Pour accroître les effets positifs des actions menées par le PAM en faveur de la paix et de la résolution des conflits, il importe de renforcer les capacités d'anticipation, de gestion, d'atténuation, de résolution et de transformation des tensions et des conflits, de garantir la responsabilité sociale et l'efficacité des mécanismes de retour d'information et de traitement des plaintes, et de prendre part aux processus de changement social inclusif visant à réduire les inégalités (PAM, 2025). Il est essentiel que la recherche ne se contente pas d'étudier superficiellement ce concept, mais qu'elle approfondisse la manière dont les individus et les communautés appréhendent la cohésion sociale et ses différentes sous-dimensions (Moustakas, 2023), comme le montre la figure 2 ci-dessous.

Mesurer la cohésion sociale, et appréhender des changements sociétaux complexes sont autant de défis permanents, notamment en ce qui concerne l'attribution et la contribution (Kantzara, 2011).

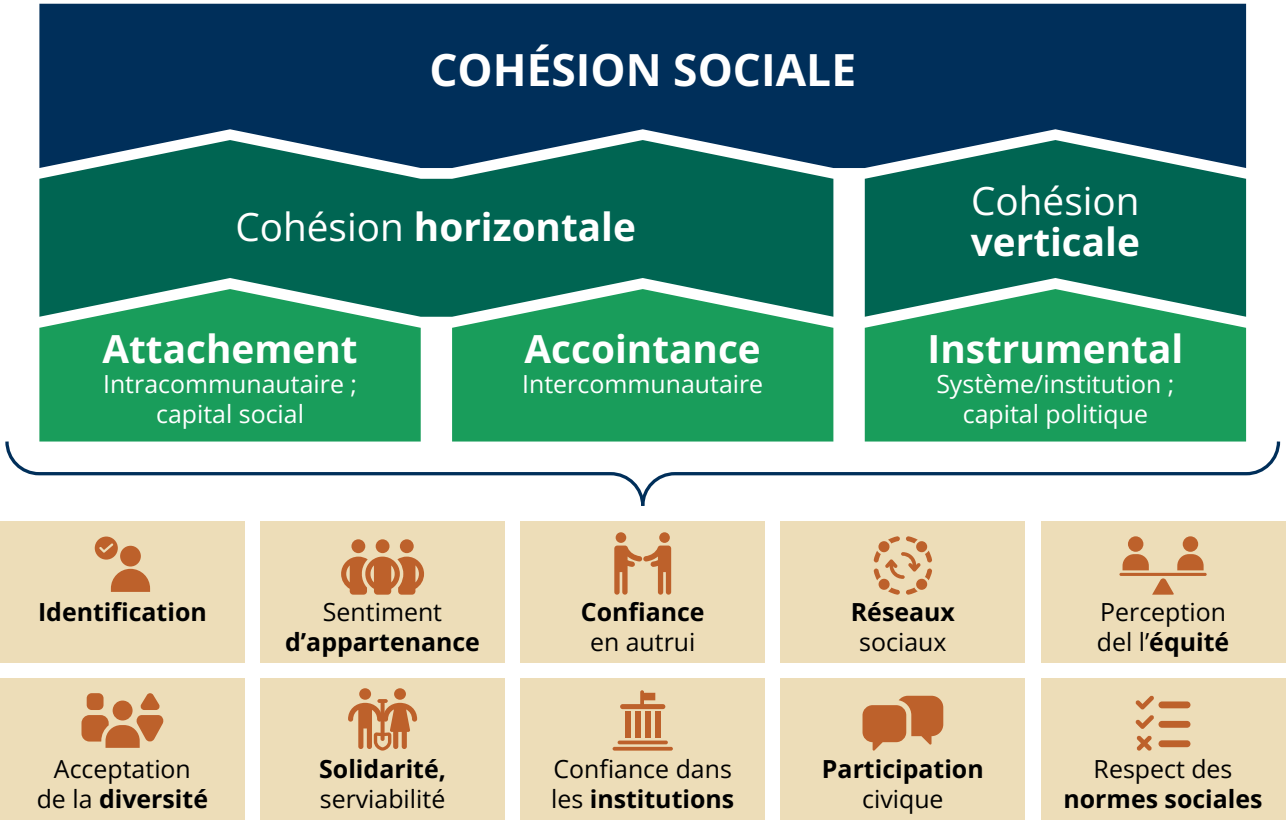
La cohésion sociale est également souvent considérée comme quelque chose de positif, sans que l'on s'interroge sur les conséquences involontaires de sa promotion, telles que l'aggravation des phénomènes de marginalisation et d'exclusion dont certains groupes de population sont victimes. Ce constat met en lumière un sujet crucial dans les situations d'urgence: la responsabilité à l'égard des personnes touchées (c'est-à-dire la participation de la communauté, l'inclusion et l'exclusion de l'école, etc.). Le PAM s'engage activement à rendre compte aux personnes qu'il aide et aux personnes concernées par ses interventions, à prendre en compte ces personnes et à assumer ses responsabilités à leur égard. L'engagement du PAM à assumer sa responsabilité à l'égard

des personnes touchées repose sur deux grands principes (PAM, 2023c, 5):

- 1. Les personnes touchées sont en droit d'être activement impliquées et de voir leurs besoins et préférences reflétés dans les décisions qui ont une incidence sur leur vie.
- 2. Un engagement significatif, qui se traduit par des populations informées et responsabilisées, rend les interventions de sécurité alimentaire et de nutrition plus efficaces.

Par conséquent, si le PAM contribue au renforcement d'un programme public de cantine scolaire dont les responsables ne rendent pas de comptes aux personnes concernées (par exemple, si les filles, les enfants handicapés et les groupes minoritaires sont empêchés d'accéder à l'école et à d'autres services), **alors il sera difficile de contribuer à la cohésion sociale et à la paix.**

Figure 2. Les effets des investissements et des activités en faveur de différentes formes de cohésion sociale



Source: (PAM, 2025)

5.Revue des liens entre les repas scolaires dans les situations d'urgence, la sensibilité aux conflits et la contribution à la paix et la cohésion sociale

Peu de données probantes existent sur la contribution des programmes de repas scolaires à la paix et à la cohésion sociale. Les conclusions des travaux menés à ce jour sont donc provisoires et des recherches supplémentaires doivent être entreprises (PAM, 2020h; 2022b)⁷.

La plupart des données probantes disponibles sur les repas scolaires dans les situations d'urgence portent sur l'accès à l'éducation et la rétention des enfants ou, dans une moindre mesure, sur les impacts nutritionnels et la sécurité alimentaire (PAM, 2020h; 2023b). Les données probantes sur les repas scolaires dans les situations d'urgence et les objectifs complémentaires en matière de cohésion sociale et de contribution à la paix restent relativement rares dans le milieu de la recherche et ont tendance à être associées à des objectifs de deuxième ou de troisième ordre dans les études ou évaluations existantes (PAM, 2023b). Bien qu'il existe des approches émergentes pour élaborer et appliquer des indicateurs permettant de mesurer la cohésion sociale dans le cadre de programmes tels que les repas scolaires, les variables qui déterminent la paix sont complexes, interdépendantes et ne sont que partiellement influencées par une intervention telle que les repas scolaires. Mesurer les contributions à la paix sans tenir compte de ces autres variables est, de ce fait, difficile, et l'utilisation de cadres d'évaluation d'impact de référence, tels que la recherche à méthodes mixtes avec essais contrôlés, peut s'avérer peu pratique, voire impossible, dans les contextes fragiles et affectés par les conflits en raison de contraintes éthiques, logistiques

et contextuelles. **Malgré ces réserves, on peut raisonnablement penser qu'il existe une corrélation entre des programmes de repas scolaires soigneusement conçus et tenant compte des risques de conflit d'une part, et l'amélioration de la cohésion sociale d'autre part, et ce à travers plusieurs pistes qui seront examinées ci-après** (voir le paragraphe 5.5).

Le Rapport de Synthèse des Evaluations (PAM, 2022a) a mis en évidence la nécessité de disposer de lignes directrices claires sur les concepts et opérations liés aux repas scolaires dans les situations d'urgence. Elles comprennent notamment des orientations spécifiques sur les conséquences opérationnelles de l'approvisionnement en denrées alimentaires pour les programmes de repas scolaires en situation d'urgence, la conception des programmes (programmes intégrés, responsables, tenant compte des questions de genre, partenariats, etc.), le ciblage et le suivi (élaboration d'indicateurs de résultats clairs pour les avantages directs et indirects des activités spécifiques de repas scolaires en situation d'urgence et des différents groupes cibles; ainsi que la collecte de données adéquate, les outils, les procédures et l'affectation des ressources financières) (PAM, 2022a, p. 14). Les sections suivantes du présent document exposent quelques considérations essentielles concernant la conception et la mise en œuvre de programmes de repas scolaires sensibles aux conflits dans les situations d'urgence.

5.1. Les caractéristiques des programmes de repas scolaires dans les situations d'urgence

Afin de mieux comprendre ce qu'il advient des programmes de repas scolaires dans les situations d'urgence, il convient de replacer la discussion dans le contexte plus large de l'éducation dans ces contextes. **L'éducation dans les situations d'urgence désigne la mise en place de possibilités d'apprentissage équitables, inclusives et de qualité pour toutes et tous dans les situations de crise, sans distinction d'âge depuis la phase de préparation à la phase de relèvement en passant par la phase d'intervention.** Elle englobe un large éventail de modalités d'enseignement, allant de la présence en classe à l'enseignement à distance, et peut être dispensée à tous les niveaux: développement de la petite enfance, cycles primaire et secondaire, éducation non formelle et enseignements technique, professionnel, supérieur et pour adultes. Elle peut également intervenir dans différents contextes (hors ligne, en ligne ou hybride). **Une éducation de qualité assure une protection physique, psychosociale et cognitive essentielle pour sauver et préserver des vies, de la phase d'urgence à la phase de relèvement** (INEE, 2024).

Si les services éducatifs sont absolument essentiels pour les centaines de millions d'apprenants touchés par des crises, ils subissent souvent de graves perturbations, empêchant ainsi les apprenants de bénéficier des effets transformateurs d'une éducation inclusive, équitable et de qualité. L'éducation dans les situations d'urgence promeut la dignité et préserve la vie en offrant aux enfants, aux jeunes et aux adultes un environnement d'apprentissage sûr. **Les établissements scolaires et autres environnements d'apprentissage peuvent être des points d'entrée clés pour identifier**

et soutenir les apprenants qui nécessitent des services essentiels au-delà du seul domaine de l'éducation, par exemple en matière de protection, de nutrition, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et de santé (INEE, 2024). Les repas scolaires s'inscrivent dans l'écosystème de l'éducation dans les situations d'urgence par l'intermédiaire des Normes minimales d'éducation dans les situations d'urgence du Réseau inter-agences pour l'éducation en situation d'urgence (INEE) (INEE, 2024), un ensemble complet d'interventions visant à améliorer la qualité de la préparation, de la réponse et du relèvement en matière d'éducation et à accroître l'accès à des possibilités d'apprentissage sûres et pertinentes dans de tels contextes.

Divers facteurs sont susceptibles d'affecter la dynamique et la mise en œuvre des programmes de repas scolaires avant, pendant et après les situations d'urgence. **Les interventions doivent tenir suffisamment compte des caractéristiques spécifiques de ces environnements opérationnels complexes et des types d'urgences** (d'origine anthropique ou naturelle; à évolution lente ou soudaine; récurrentes ou ponctuelles; etc.). Certaines situations d'urgence peuvent nécessiter une reconfiguration complète des opérations de repas scolaires, comme l'a démontré la pandémie de COVID-19. Compte tenu de la diversité des situations susceptibles de se présenter dans les contextes fragiles et touchés par un conflit et qui sont pertinentes dans le cadre du présent document, il convient d'examiner attentivement certains compromis et certaines décisions programmatiques, qui sont abordés plus loin (voir le paragraphe 5.2).

5.1.1. L'impact structurel/systémique des situations d'urgence

Les situations d'urgence peuvent multiplier et aggraver les obstacles à l'éducation (INEE, 2024). **Les perturbations de l'éducation, qui**

comprennent notamment les dommages aux infrastructures (telles que bâtiments, salles de classe, systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement), les fermetures d'écoles, les problèmes de sécurité (les enfants ne sont pas envoyés à l'école ou les écoles sont occupées par des groupes armés) et les mouvements de population (les enfants et leur famille fuient la zone sinistrée ou les écoles servent d'abris collectifs pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays) (UNICEF, 2019), **doivent être systématiquement prises en compte dans les évaluations et les processus décisionnels relatifs aux priorités, y compris pour les programmes de repas scolaires.** Cela a été clairement mis en évidence lors de la pandémie de COVID-19. Des méthodes d'enseignement alternatives peuvent être utilisées pour faire face aux perturbations à court et à long terme de l'apprentissage en présentiel (INEE, 2024), mais cela a également une incidence sur la prestation des services de repas scolaires.

Les **infrastructures endommagées ou manquantes**, y compris les équipements de cuisine et les installations d'approvisionnement en eau, **peuvent restreindre le choix des aliments à des en-cas ou aux produits préemballés ou à emporter, limitant ainsi l'accès à des repas chauds préparés à partir de produits frais et locaux.** Il peut donc s'avérer nécessaire de faire des compromis en ce qui concerne la qualité et la valeur nutritionnelle du repas, le montant du transfert de revenus (le cas échéant) et les avantages nutritionnels du repas, en fonction des contraintes économiques et logistiques propres à chaque contexte.

L'affaiblissement des capacités de production alimentaire et l'absence de marchés fonctionnels compliqueront probablement l'approvisionnement local et durable en denrées alimentaires. Par exemple, la décision d'adopter ou de maintenir un modèle des cantines scolaires basée sur la production locale («home-grown school feeding») dans les situations d'urgence doit

être soigneusement pesée, à la lumière de plusieurs facteurs, notamment la faisabilité de l'approche, les modalités choisies, l'analyse de la chaîne de valeur, le ciblage, les besoins d'investissement et les perturbations potentielles de l'approvisionnement en denrées alimentaires.

Lorsque les situations d'urgence entraînent des déplacements et des fermetures d'écoles, les programmes de repas scolaires peuvent être considérablement perturbés et/ou ne plus être suffisamment efficaces pour fournir une aide alimentaire (Aurino *et al.*, 2019). Par exemple, en Syrie, les préoccupations en matière de sécurité ont parfois entraîné l'interruption des livraisons de denrées alimentaires aux écoles, en particulier lorsqu'elles se trouvaient à proximité des zones de conflit (PAM, 2020e, p. 17). **Le déplacement des familles et des enfants depuis des zones non sécurisées vers des zones plus sûres pourrait nuire à l'efficacité du projet en augmentant ou en diminuant de manière soudaine et imprévisible le nombre d'enfants bénéficiaires de programmes de repas scolaires,** ce qui suppose de disposer de la capacité organisationnelle nécessaire pour adopter des approches logistiques et programmatiques flexibles.

5.1.2. Considérations et répercussions d'ordre programmatique

Les situations d'urgence soulèvent de nombreux défis programmatiques, notamment en ce qui concerne l'accès aux zones touchées (par exemple en raison de restrictions d'accès en raison de problèmes de sécurité), les contraintes financières et les questions logistiques (l'approvisionnement en denrées alimentaires, entre autres) pour la mise en œuvre des programmes de repas scolaires (PAM, 2021b; 2022a). Les impacts sur la distribution, la conception et l'efficacité des programmes d'alimentation scolaire peuvent varier selon les pays et les régions en situation d'urgence (Tranchant *et al.*, 2019).

Les repas scolaires dans les situations d'urgence visent intrinsèquement à soutenir la continuité de l'éducation, c'est-à-dire à faire venir les enfants à l'école et à s'assurer qu'ils y restent (PAM, 2020d, p. 32). Par exemple, il a été constaté qu'au Mali, la proximité du conflit influençait les résultats des programmes de repas scolaires en matière d'inscription et d'achèvement scolaire : les inscriptions ont le plus augmenté dans les zones les plus durement touchées par le conflit, tandis que les résultats scolaires se sont davantage améliorés dans les communautés plus éloignées des zones de conflit. (Aurino *et al.*, 2019). **Si les repas distribués dans les établissements scolaires permettent d'offrir un environnement sûr aux enfants**, et donc de réduire le risque de travail des enfants, de recrutement dans les forces armées et de mariage forcé, **ces avantages en matière de protection doivent toutefois être soigneusement analysés et mis en balance avec les autres risques et défis inhérents aux situations d'urgence**. Par exemple, lorsque les enfants doivent parcourir de longues distances pour se rendre à l'école, ils sont exposés à des risques accrus d'insécurité et de violence pendant leur trajet, ce qui peut dissuader les parents de les envoyer à l'école (PAM, 2023e, p. 16).

Il est essentiel de prendre en compte les aspects liés à la protection dans les programmes de repas scolaires mis en œuvre dans les contextes humanitaires, afin de garantir qu'aucun enfant ne soit exclu du système éducatif en raison des risques qu'il encourt en dehors de son établissement scolaire. Au Niger, les contributions financières et en nature exigées en contrepartie de la distribution de repas scolaires ont soulevé des préoccupations en matière de protection, imposant un fardeau important à des familles déjà vulnérables. De nombreux parents n'ont pas été en mesure de satisfaire ces demandes, et certains ont indiqué que leurs enfants risquaient de voir leur scolarité compromise en conséquence (PAM, 2020d, p. 32). **Il est**

également essentiel de prendre en compte les risques associés au fait de rester à l'école ainsi que les mesures d'atténuation nécessaires, dans les décisions relatives à l'appui aux programmes de repas scolaires. Au Niger, les préoccupations liées à la protection et à la sensibilité aux conflits ont été déterminantes dans la décision de déplacer les écoles vers des lieux plus sûrs au début de la crise en 2015. En effet, les établissements scolaires étaient délibérément ciblés par les groupes armés, car ils étaient considérés comme des symboles du Gouvernement et disposaient de réserves de nourriture, ce qui en faisait des cibles idéales (PAM, 2020d, p. 14). Voir le paragraphe 5.2.2 pour en savoir plus sur les questions de protection.

Pour encourager l'inscription et la fréquentation des filles, les programmes de repas scolaires peuvent prévoir un soutien supplémentaire pour les filles, comme des repas à emporter ou des subventions en espèces. Ces incitations peuvent réduire efficacement les disparités entre les genres et favoriser l'accès des filles à l'éducation. **Toutefois, dans des contextes d'extrême vulnérabilité, cela peut avoir des conséquences inattendues**, comme le fait que les garçons se sentent exclus ou marginalisés, **ce qui peut à son tour entraîner des tensions au sein des familles ou des communautés**, risquant de fait de compromettre les objectifs plus larges du programme (PAM, 2023e). Concilier l'équité entre les genres, la prise en compte des besoins spécifiques des garçons et des filles et les efforts d'inclusion requiert une analyse, des consultations et une planification minutieuse.

En outre, la livraison de denrées alimentaires peut nécessiter des adaptations. Au Niger, le PAM et ses partenaires ont modifié la fréquence de leurs livraisons aux établissements scolaires, passant de tous les trois mois à toutes les deux semaines, afin de réduire les risques liés au stockage de grandes quantités de denrées alimentaires dans un contexte où les entrepôts sont parfois la cible de pillages (PAM, 2020d,

p. 32). Dans les régions les plus touchées par le conflit au Mali, les prix élevés et la faible disponibilité des denrées alimentaires sur les marchés locaux ont conduit le PAM à privilégier, pour les écoles, une aide en nature plutôt que financière (PAM, 2022b, p. 4).

Enfin, une participation active et un fort sentiment d'appropriation de la part de la communauté sont souvent considérés comme des leviers essentiels pour l'organisation et la mise en œuvre des programmes de repas scolaires. Cependant, **l'organisation et la mise en œuvre des programmes de repas scolaires dans les situations d'urgence peuvent remettre en question les hypothèses relatives à la participation et à la contribution de la communauté en raison du niveau de vulnérabilité des populations et des contraintes liées à l'environnement opérationnel**. Par conséquent, les hypothèses relatives à la participation communautaire doivent être remises en question et prises en compte dans la conception et la mise en œuvre des programmes de repas scolaires dans les situations d'urgence (PAM, 2020d, p. 32).

5.1.3. Adaptabilité, préparation et résilience

Les modalités des programmes de repas scolaires peuvent également changer dans les contextes d'urgence. Cela souligne la nécessité de recourir à des méthodes de mise en œuvre et à des conceptions de programmes flexibles, capables de s'adapter à l'évolution des conditions et de garantir la continuité de l'éducation et de la protection des enfants en période de conflit ou de catastrophe (Mena et Hilhorst, 2022). **La flexibilité et la capacité de préparation sont des facteurs clés qui viennent renforcer les programmes en période d'urgence**: elles sont particulièrement importantes lorsque différents chocs covariants se produisent simultanément ou se succèdent rapidement (Ferrero *et al.*, 2023). Le changement des modalités de livraison des denrées alimentaires et la priorité accordée à la sécurité et à la continuité de l'éducation des enfants dans les situations de crise constituent des exemples d'adaptabilité.

La résilience vise à atténuer les effets négatifs des crises sur l'éducation en renforçant les



capacités des individus, des communautés et des systèmes éducatifs à faire face aux impacts des aléas et des chocs, à répondre efficacement aux besoins locaux et à se relever plus forts (INEE, 2024). La réduction des risques de catastrophe et la résilience sont indispensables pour assurer la sécurité des établissements scolaires et des autres environnements d'apprentissage dans le cadre des situations de crise. Les initiatives visant à réduire les risques de catastrophe et à renforcer la résilience peuvent doter les écoles de stratégies destinées à limiter les perturbations de l'apprentissage, à assurer la continuité de l'apprentissage et à protéger les apprenants, les enseignants et les autres membres du personnel éducatif ainsi que les infrastructures contre les effets des aléas et des risques. **L'application de l'approche fondée sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience aux systèmes éducatifs et aux interventions en matière de repas scolaires peut promouvoir des approches améliorées et durables en matière d'approvisionnement et de mise œuvre dans ce domaine.**

Ces aspects varient toutefois en fonction du type d'événement survenu et de l'urgence qui en découle, ainsi que du contexte général. Il y a une grande différence entre travailler dans une zone de conflit actif où le gouvernement pourrait faire partie des belligérants et distribuer des repas scolaires dans un camp de réfugiés ou dans un contexte de relèvement post-conflit. En outre, le degré d'adaptabilité d'un programme de repas scolaires en situations d'urgence dépend de son niveau d'appropriation par le gouvernement, qui aura également une incidence sur les modalités d'intervention du PAM dans ce pays. Comme l'a montré la pandémie de COVID-19, les programmes peuvent passer de la distribution de repas scolaires sur place à la distribution de repas à emporter, ou à la livraison de nourriture dans les foyers des élèves lors d'une situation d'urgence. Cependant, seuls de rares exemples d'un tel rééquilibrage en réponse à une crise humanitaire de grande ampleur ont été documentés.

5.2. Les conséquences de la fragilité et des conflits sur les programmes de repas scolaires

La conception et la mise en œuvre des programmes sont profondément marquées par le contexte sociopolitique et économique de chaque pays, ce qui entraîne différents risques et possibilités opérationnels (Guinn, 2019). Ce problème est exacerbé dans les contextes fragiles et touchés par un conflit, car toute initiative menée dans une région touchée par un conflit est vouée à interagir avec celui-ci et à avoir des conséquences potentiellement positives ou négatives sur les communautés locales et le contexte lui-même.

Si certaines communautés ciblées par des programmes de repas scolaires font état de **conséquences involontaires** dans des contextes stables, par exemple le transfert d'élèves scolarisés dans des établissements ne distribuant pas de repas scolaires vers des écoles qui en fournissent, ces conséquences **peuvent être accentuées dans les contextes fragiles et touchés par un conflit, car les communautés sont déjà soumises à des contraintes considérables et les mécanismes d'adaptation sont plus faibles** (PAM, 2020d, p. 29). Ces conséquences involontaires et souvent contre-productives **peuvent également devenir elles-mêmes une source de conflit** et entraver alors les efforts en faveur de la paix (Novelli *et al.*, 2014).

Le PAM ne travaille pas en vase clos: la mise en place d'un programme d'aide alimentaire dans un contexte fragile et touché par un conflit a nécessairement un impact sur les dynamiques politiques, sociales, économiques et militaires du contexte en question, avec des effets à la fois positifs et négatifs, directs ou plus nuancés et

indirects (PAM, 2023d). Ces effets comprennent notamment le ciblage, la politisation de l'action humanitaire, l'instrumentalisation de l'aide et le passage à une économie de guerre, chacun ayant des répercussions différentes sur le PAM (PAM, 2023d, p. 6).

Les praticiens doivent s'assurer qu'ils se fondent sur une compréhension solide du contexte et du conflit, qu'ils procèdent à des évaluations de la sensibilité aux conflits et qu'ils identifient les risques liés à la sensibilité aux conflits ainsi que les mesures d'atténuation correspondantes. Dans le cas contraire, les programmes de repas scolaires dans les situations d'urgence du PAM pourraient avoir des conséquences négatives involontaires sur les individus, les familles et les communautés, ainsi que sur la société dans son ensemble et le contexte/conflit plus large. Il est essentiel de mettre en place des mesures d'atténuation pour que le PAM puisse gérer efficacement ces risques et contribuer à la paix à long terme. Le présent document s'appuie sur la Note Technique du PAM sur la paix, les conflits et l'alimentation scolaire (PAM, 2022b) pour exposer ci-après certains risques et conséquences négatives associés à la mise en œuvre des programmes de repas scolaires dans les contextes fragiles et touchés par un conflit qu'il convient de prendre en compte.

5.2.1. Les restrictions gouvernementales en matière de programmation (y compris en matière d'accès humanitaire)

Les restrictions d'accès imposées par le gouvernement dans les régions contrôlées par des groupes armés non étatiques peuvent contraindre le PAM à ne soutenir que les établissements scolaires publics (gouvernementaux), ce qui pourrait être perçu comme l'expression d'un soutien à l'une des parties au conflit et comme un renoncement aux principes d'impartialité et de neutralité. Une

telle situation pourrait compromettre la sécurité des élèves, des enseignants et du personnel du PAM, y compris dans les régions où l'éducation des filles est contestée. En outre, il arrive que les pouvoirs publics, du fait de leurs propres priorités, restreignent l'accès du PAM aux zones qui échappent à leur contrôle, compliquant ainsi le ciblage des bénéficiaires en fonction de leurs besoins, ce qui va à l'encontre du principe humanitaire d'impartialité et risque d'aggraver les inégalités existantes et la marginalisation des groupes contestataires.

5.2.2. La collaboration avec les établissements scolaires

Si le PAM soutient généralement les programmes de repas scolaires dans les établissements publics mis en place par l'État, la décision de s'engager auprès d'autres établissements qui relèvent toujours du système éducatif formel (par exemple, les établissements d'enseignement communautaires ou religieux), auprès d'établissements qui fonctionnent hors de tout contrôle gouvernemental, dans des zones contrôlées par des groupes armés non étatiques, ou auprès d'enfants non scolarisés, nécessite une mûre réflexion et de trouver le juste équilibre au regard des principes humanitaires.

Toute décision concernant le soutien à apporter aux établissements scolaires qui ne promeuvent pas un programme d'enseignement holistique ou qui adoptent des pratiques contraires aux droits de l'enfant, telles que la mendicité infantile, fait intervenir des considérations éthiques complexes et doit être débattue avec les parties prenantes concernées du secteur de l'éducation. Une telle décision exige de faire des choix difficiles au cas par cas, en se fondant sur des principes et des considérations pratiques, ainsi que sur des analyses des conflits solides (PAM, 2022b, p. 16).

D'une part, le PAM ne souhaite pas être perçu comme soutenant de telles pratiques, mais, d'autre part, de nombreux enfants fréquentant

ces établissements vivent probablement dans des conditions difficiles, privés de soins médicaux et d'une alimentation adéquate. Dans certaines régions, collaborer avec ces établissements peut susciter la controverse, voire s'avérer tout simplement impossible en raison des restrictions gouvernementales ou des réticences des chefs religieux⁸.

5.2.3. Des préoccupations en matière de protection des enfants et de leur famille

a. Les facteurs d'attraction involontaires lors de la réouverture d'écoles dans des zones instables: Recréer un sentiment de normalité en rétablissant les services de base, notamment en rouvrant les établissements scolaires et en instaurant des programmes de repas scolaires dans les zones touchées par un conflit, peut favoriser le retour prématuré des personnes déplacées et réfugiées, les exposant ainsi à des risques, en particulier en matière de protection des enfants.

b. Le changement d'établissement scolaire pour bénéficier d'un programme de repas scolaires: Les élèves qui changent d'établissement scolaire pour avoir accès à de la nourriture peuvent accroître les risques de protection et les tensions entre les communautés qui se disputent les services. Cette situation peut également avoir des conséquences négatives dans les établissements scolaires désertés, les enfants qui ne peuvent pas changer d'école risquant d'être ostracisés, ou la baisse de fréquentation affectant la capacité de ces établissements à mobiliser les ressources nécessaires à leur fonctionnement.

c. Les écoles perçues comme des cibles légitimes par les parties en conflit avec l'État: Les points de prestation des services

publics, comme les établissements scolaires, peuvent devenir la cible des parties qui souhaitent miner la légitimité, la réactivité et l'efficacité de l'État dans les zones de conflit, exposant ainsi les élèves et le personnel scolaire à des problèmes de sécurité.

d. L'exposition aux risques en matière de protection de l'enfance: L'éducation recèle un formidable potentiel de protection, car les établissements scolaires peuvent être des lieux sûrs où les enfants sont protégés contre le travail des enfants, les mariages précoces et forcés, l'exploitation et les abus sexuels, ou encore l'enrôlement dans des forces armées. Cependant, le fait d'inciter les enfants à aller à l'école en leur offrant de la nourriture pourrait, par mégarde, les exposer à des risques en matière de sécurité s'ils doivent parcourir de longues distances pour se rendre en classe, ou au risque d'être recrutés de force par des groupes armés non étatiques qui ciblent les établissements scolaires. De plus, la violence basée sur le genre est malheureusement un phénomène relativement répandu en milieu scolaire, qu'elle soit perpétrée par des élèves, des enseignants ou des parents, et elle est susceptible de s'intensifier dans les situations d'urgence. Le manque d'infrastructures, d'enseignants formés et l'impunité peuvent exposer les filles et les garçons à des risques de violence basée sur le genre (JPGE, 2019).

5.2.4. Des communautés qui s'autoexcluent de l'éducation formelle

Le fait que certaines communautés ethniques et religieuses aient une perception négative de l'éducation formelle peut renforcer les obstacles qui empêchent les enfants qui en sont issus d'accéder à l'éducation ainsi qu'aux repas scolaires, créer des inégalités et aggraver la marginalisation de ces enfants.

5.2.5. Des autorités locales peu réceptives

Le manque d'implication des autorités locales dans les comités de gestion scolaire (CGS) et le manque de soutien global en faveur des repas scolaires peuvent avoir un impact négatif sur l'attitude de la population à l'égard de l'État, en sapant sa confiance dans les institutions et en ayant l'effet inverse d'autres expériences positives visant à renforcer le contrat social.

5.2.6. Des établissements scolaires sous-équipés

Lorsque les établissements scolaires sont ouverts mais ne fonctionnent pas efficacement, les investissements dans les repas scolaires (souvent dans les écoles situées dans les zones les plus vulnérables) peuvent mettre en évidence des disparités et des inégalités. Le fait de ne pas disposer de ressources suffisantes pour assurer la scolarité des enfants (livres, uniformes, etc.) peut remettre en question la répartition équitable des ressources, saper la confiance dans le programme, alimenter des préoccupations plus globales en matière de discrimination et susciter le mécontentement.



5.2.7. Des tensions au sein des comités de gestion scolaire (CGS) et une absence de mécanismes adéquats de résolution des conflits

L'accueil d'enfants déplacés dans un établissement scolaire peut provoquer des tensions avec les communautés d'accueil au sujet de la gestion des ressources et ainsi nuire à l'efficacité du programme. Dans les contextes où des rivalités ou des tensions existent déjà depuis longtemps entre certains groupes, l'absence de soutien technique et financier dédié à la gestion et à la résolution des conflits ou à la remise en question des normes sociales, des perceptions et des comportements négatifs pourrait créer les conditions propices à la résurgence de vieilles rancœurs et idées préconçues au sein des CGS, et ainsi exacerber les conflits⁹.

5.2.8. Des critères minimaux pour la sélection des établissements scolaires et des partenaires d'approvisionnement

Exclure les établissements scolaires qui ne remplissent pas les critères minimums de participation aux programmes de repas scolaires (par exemple, en matière de stockage, d'accès à l'eau potable, d'installations sanitaires, d'assainissement, etc.) peut renforcer le sentiment de privation et d'aliénation des groupes marginalisés. L'approvisionnement peut également susciter des inquiétudes lorsque les fournisseurs répondant aux normes de qualité font déjà partie d'un groupe privilégié ou que les élites accaparent les nouveaux débouchés commerciaux.

5.2.9. Des tensions liées au ciblage

Si les programmes de repas scolaires dans les situations d'urgence peuvent favoriser la cohésion sociale entre les communautés, ils peuvent également engendrer des tensions susceptibles de nuire à cette dernière (PAM, 2020d). En outre, lorsque les questions de vulnérabilité et d'identité convergent, le ciblage des personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire peut involontairement accentuer les clivages existants, compromettre la stabilité, exacerber les tensions et porter atteinte à l'image de neutralité et d'impartialité du PAM.

Par exemple, des disparités dans la prestation de services éducatifs, y compris en matière de repas scolaires, entre les communautés d'accueil et les communautés de réfugiés ou de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays peuvent contribuer à créer des tensions entre ces communautés¹⁰. Il est même possible que les différences entre les groupes qui reçoivent une aide ou ceux qui n'en reçoivent pas aient un impact plus fort sur la consolidation de la paix que l'impact des programmes sur les groupes bénéficiaires eux-mêmes (PAM, 2020h). Cela met également en évidence les problèmes liés à l'affectation des fonds au profit de groupes spécifiques de bénéficiaires, ce qui complexifie pour le PAM tout ajustement ultérieur du ciblage (PAM, 2023a, p. 43). La procédure habituelle consiste à intensifier l'aide apportée aux communautés d'accueil parallèlement à celle apportée aux personnes déplacées afin d'atténuer les conséquences négatives involontaires, bien que l'accueil des personnes réfugiées et déplacées reste un sujet sensible. Voir l'encadré 1 sur les considérations relatives au ciblage¹¹.

ENCADRÉ 1: CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU CIBLAGE ET AUX OBJECTIFS PROGRAMMATIQUES

Delgado *et al.* (2019, p. 18) soulignent que **le processus de ciblage, qui permet de déterminer les bénéficiaires des transferts de ressources, constitue le principal facteur de sensibilité aux conflits, et ce quel que soit la nature de l'aide internationale, et qu'il constitue un point d'ancrage pour les contributions à la paix. Si le ciblage épouse les contours du conflit, il peut exacerber les divisions et alimenter celui-ci.** Les besoins humanitaires dans les contextes de conflit dépassent souvent les ressources et les capacités disponibles (Mena et Hilhorst, 2022). Il importe donc de savoir comment les acteurs humanitaires qui œuvrent dans de tels contextes déterminent les cibles prioritaires et les zones d'intervention avec des ressources limitées. En vertu des principes humanitaires (à savoir l'humanité et l'impartialité), les ressources devraient être affectées là où elles sont le plus nécessaires. Par conséquent, la hiérarchisation des priorités relève davantage du processus continu et politique que de l'exercice ponctuel consistant à concilier au mieux les besoins et les objectifs du programme (Mena et Hilhorst, 2022, p. 1).

Il s'avère parfois nécessaire de consentir à des compromis considérables dans le cadre des activités humanitaires et du ciblage des populations dans les zones de conflit à cause du manque de ressources. Dans certains cas, des considérations pratiques telles que la sécurité et la facilité d'accès géographique priment sur les besoins lors de la sélection des zones cibles. Cela a été mis en évidence au Mali, avec d'une part l'ampleur et l'efficacité du programme et d'autre part les aspects pratiques de l'intervention sur un territoire contrôlé par des groupes armés (y compris les questions de sécurité, de gouvernance et de transparence) (Tranchant *et al.*, 2019).

Les objectifs des programmes doivent être clairement définis et mûrement réfléchis.

Par exemple, l'évaluation du programme d'alimentation scolaire dans les situations d'urgence déployé au Liban a révélé que les attentes du programme en matière de cohésion sociale ne précisaient pas si l'objectif était de favoriser la cohésion sociale entre les élèves de différentes nationalités ou de soutenir la cohésion sociale et l'égalité entre pairs (PAM, 2020c, p. 36).

Il convient également de garder à l'esprit que les modalités des programmes d'alimentation scolaire peuvent être modifiées pour des raisons de sécurité. Par exemple, en République démocratique du Congo, le PAM a dû mettre en balance la possibilité de tirer parti de l'horticulture vivrière locale pour les repas scolaires dans des conditions de sécurité relative et la possibilité de cibler des zones géographiques plus vulnérables mais instables avec des moyens plus traditionnels (PAM, 2022b, p. 12). Il ressort du rapport de synthèse des évaluations que le manque de clarté des concepts utilisés pour concevoir les interventions de repas scolaires dans les situations d'urgence dans les quatre pays étudiés a entravé les efforts visant à cibler, suivre et évaluer ces interventions. En raison des critères très généraux utilisés pour définir les groupes cibles, il a été difficile d'élaborer des théories de programme détaillées permettant d'anticiper la manière dont l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence pourrait répondre aux besoins particuliers de groupes spécifiques au sein de la population cible. Cela a limité les possibilités de suivre et d'évaluer l'effet de l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence sur ces groupes (PAM, 2022a, p. 12). Les membres du personnel du PAM ont besoin de directives claires sur la manière d'examiner et de trancher ces compromis en matière de ciblage, en particulier lorsqu'ils sont confrontés à des besoins multiples (PAM, 2022a); le PAM s'emploie actuellement à élaborer de telles directives.

5.3. L'analyse des conflits et la sensibilité aux conflits en vue de la mise en œuvre de programmes de repas scolaires dans les situations d'urgence

Compte tenu de ces éventuelles conséquences négatives, **il est important d'ancrer la conception et la mise en œuvre des programmes de repas scolaires dans les contextes fragiles et touchés par un conflit dans une compréhension approfondie du contexte, fondée sur une analyse des conflits et une évaluation des risques liés à la sensibilité aux conflits.** La sensibilité aux conflits est donc essentielle pour comprendre les actions qu'il convient d'entreprendre afin de minimiser les impacts négatifs et de maximiser les impacts positifs (Stabilisation Unit, 2016: 2 et 3). Il est essentiel de veiller à ce que les interventions d'urgence dans les situations de fragilité, de conflit et de post-conflit n'aggravent pas les tensions en creusant les inégalités, en attisant les divisions, en alimentant la méfiance ou en fragilisant les liens qui unissent les communautés antagonistes (Nanthikesan et Uitto, 2012; voir l'encadré 1 ci-dessus). De même, il importe de collaborer avec toutes les parties prenantes, y compris les communautés, les autorités locales et d'autres organismes, pour identifier et surveiller les risques, mais aussi pour en atténuer les conséquences négatives grâce à des mesures efficaces. Cela suppose également que les programmes de repas scolaires dans les situations d'urgence disposent de ressources suffisantes pour les atténuer.

Conformément à la stratégie du PAM en matière d'intégration de la sensibilité aux conflits (PAM, 2023d) et à la Note d'Orientation du PAM sur l'analyse des conflits et l'évaluation des risques liés à la sensibilité aux conflits (PAM, 2021a), **les bureaux de pays du PAM doivent procéder à une analyse des conflits et à une évaluation des risques liés à la sensibilité aux conflits, documenter ces risques et les consigner dans le registre des risques du bureau de pays ou dans une matrice des risques spécifique aux repas scolaires dans les situations d'urgence, et élaborer et mettre en œuvre des mesures d'atténuation adéquates pour les risques identifiés.**

La Note Technique du PAM sur la paix, les conflits et l'alimentation scolaire (PAM, 2022b) identifie une série de questions spécifiques aux programmes de repas scolaires (voir le tableau 1 figurant dans l'annexe 2) à même d'appuyer l'identification des éventuels problèmes de sensibilité aux conflits ou les possibilités de soutenir la paix pour toute intervention spécifique en matière de repas scolaires – qu'elle soit en cours de conception ou de mise en œuvre. Elle prolonge et complète la Note d'Orientation du PAM sur l'analyse des conflits et l'évaluation des risques liés à la sensibilité aux conflits (PAM, 2021a). Des orientations supplémentaires concernant l'approche adéquate en vue de la conduite d'analyses de situation en vue de la mise en œuvre de programmes de repas scolaires dans les situations d'urgence, qui comprennent également des orientations aux fins de la réalisation d'analyses de genre, doivent encore être élaborées (PAM, 2022a, p. 14).

5.4. La complémentarité avec les systèmes de protection sociale et de gestion des risques de catastrophe

Bien qu'il n'y ait que peu de preuves que les repas scolaires dans les situations d'urgence soutiennent, à eux seuls, une contribution à la paix en améliorant la cohésion sociale, «il est possible que la prestation équitable de services d'alimentation scolaire dans les contextes de conflit, associée à des réponses éducatives appropriées, puisse

contribuer à la paix et à la cohésion sociale» (PAM, 2020h, p. 24). Cependant, il convient de mener des recherches plus approfondies et de recueillir des preuves supplémentaires sur le déroulement de ce processus dans la pratique, d'autant plus que **l'impact des repas scolaires dans les situations d'urgence sur la cohésion sociale et la contribution à la paix dépend du contexte et ne peut être considéré comme automatique**, notamment parce que les programmes de repas scolaires encouragent les interactions entre les différents groupes d'une même communauté (PAM, 2020h; voir l'encadré 2 sur les repas scolaires et la cohésion sociale chez les enfants réfugiés libanais et syriens au Liban).

ENCADRÉ 2: REPAS SCOLAIRES ET COHÉSION SOCIALE ENTRE ENFANTS LIBANAIS ET ENFANTS SYRIENS RÉFUGIÉS AU LIBAN

Des évaluations récentes ont examiné le programme « School Feeding in Education » (SFIE) du PAM au Liban auprès des enfants libanais et des enfants réfugiés syriens (Jamaluddine et al., 2022 ; PAM, 2020c). Une collation scolaire était distribuée aux enfants libanais (fréquentant les cours du matin) et aux enfants réfugiés syriens (fréquentant les cours de l'après-midi). Les études ont montré que le SFIE est associé à des améliorations notables de la diversité alimentaire chez les enfants des deux groupes. Toutefois, il n'a pas été démontré que la collation scolaire ait contribué à renforcer la cohésion sociale **inter-groupe** entre enfants libanais et réfugiés syriens, principalement parce qu'ils fréquentaient l'école à des horaires différents dans la plupart des cas (PAM, 2020c).

En parallèle, la collation scolaire a été perçue comme contribuant positivement à la cohésion sociale **intra-groupe**, notamment en renforçant le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire chez les enfants libanais fréquentant les cours du matin (Jamaluddine et al., 2022). La distribution de la collation scolaire a également été perçue comme favorisant un

sentiment d'égalité entre les élèves d'un même groupe horaire (PAM, 2020c : 35). Ces constats soulignent une distinction importante : si l'intervention a soutenu la cohésion sociale **au sein** des groupes, elle n'a pas favorisé la cohésion **entre** les groupes.

Ce contraste est encore illustré par l'expérience des camps d'été nutritionnels, auxquels participaient des enfants de différentes nationalités et origines socio-économiques. Malgré un environnement partagé, ces camps ont eu un impact limité sur la cohésion sociale intergroupes, ce qui montre que la simple proximité ne suffit pas. **Promouvoir une cohésion sociale significative entre groupes nécessite des activités intentionnellement conçues**, telles que des engagements en groupes mixtes, des tâches collaboratives, des mécanismes de participation inclusive et des espaces sûrs pour le dialogue, animés par des facilitateurs formés. Ces activités doivent refléter le contexte local, prendre en compte les dynamiques de pouvoir, et intégrer des mécanismes de retour d'information pour s'adapter aux besoins des communautés (PAM, 2020c : 35–36).

La plupart des travaux de recherche montrent que les interventions visant à promouvoir la paix et la cohésion sociale nécessitent des réponses holistiques de la part de tous les partenaires, afin de créer des environnements complets et favorables, complétés par des ensembles de services adaptés aux besoins sous-jacents (PAM, 2020h; 2022a, p. 11). Ce constat amène à réfléchir aux interactions, entre les repas scolaires et d'autres programmes en situation d'urgence, ainsi qu'à leur complémentarité. Ces autres programmes peuvent être des programmes de protection sociale ou de gestion des risques de catastrophe, qui sont renforcés dans les situations d'urgence (notamment à travers une expansion verticale ou horizontale). Une autre question qui se pose est de savoir quelles composantes du système de distribution peuvent être mises à profit en situation d'urgence pour la livraison de repas scolaires. Cette approche avait déjà été recommandée par le PAM dans sa Synthèse des évaluations (PAM, 2022a), qui soulignait néanmoins que **lorsque les repas scolaires en situation d'urgence sont appropriés, les systèmes de protection sociale, s'ils ne sont pas dysfonctionnels, sont au moins naissants**, comme cela est également mentionné au paragraphe 4.3.

L'évaluation du Niger recommande de définir des orientations sur la manière de gérer un ensemble intégré de services et différentes modalités dans un contexte d'urgence/de conflit (PAM, 2020d: ix). Trois modalités de fourniture de repas scolaires en situation d'urgence ont par ailleurs été utilisées en Syrie pour relever le double défi du faible niveau d'éducation mis en évidence par les indicateurs et de l'insécurité alimentaire, à savoir: 1) la distribution de barres de dattes; 2) des transferts monétaires pour les élèves du «Curriculum B» (ceux qui suivaient un programme d'apprentissage accéléré et qui étaient principalement des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou des rapatriés); et 3) la distribution de vrais repas (PAM, 2020e: vi).

Plus généralement, les repas scolaires étant une composante programmatique importante d'un système de protection sociale, **il est important d'assurer une collaboration étroite au niveau national entre les repas scolaires, la protection sociale et les efforts de gestion des risques de catastrophe, en veillant à leur cohérence du point de vue de la sensibilité aux conflits, de la cohésion sociale et des contributions à la paix.**

5.5. Voies possibles de changement

Grâce à des recherches commanditées par le PAM, à des discussions au sein de l'organisation et à cette revue de littérature, et en s'appuyant sur les voies de changement proposées dans la Note Technique (PAM, 2022b), **huit voies de changement ont été définies pour expliquer comment les repas scolaires peuvent contribuer à la paix et à la cohésion sociale dans les contextes fragiles et affectés par les conflits.**

Compte tenu de l'insuffisance des données probantes et de la sensibilité probablement élevée des effets potentiels aux différences de contexte ou de caractéristiques des groupes cibles, ces hypothèses doivent encore être testées (PAM, 2022b: 6; 2020f: 11). La Revue de la Littérature Globale (PAM, 2020h) souligne par exemple le manque de recherche et d'analyse concernant la responsabilité vis-à-vis des personnes touchées (par exemple quels groupes bénéficient d'une alimentation scolaire d'urgence dans les situations de conflit, quels groupes n'en bénéficient pas, etc.), et si cela a un impact sur la contribution à la paix et à la cohésion sociale (notamment en comparant les écoles ciblées aux écoles qui ne le sont pas). Le document montre bien que «les différences entre les groupes qui reçoivent ou ne reçoivent pas d'aide [peuvent] avoir un impact plus fort sur la consolidation de la paix que l'impact des programmes sur les

groupes bénéficiaires eux-mêmes» (PAM, 2020h: 19). Ce manque de données contrefactuelles limite la compréhension des effets des repas scolaires en situation d'urgence (PAM, 2022b: 5).

Les encadrés suivants présentent chacune des **huit voies de changement**, en proposant pour chacune un exemple de **récit de théorie du changement**, ainsi que les **principales hypothèses, éléments de contexte et recommandations pour la programmation et le suivi**. Ces voies sont organisées par domaine : éducation, protection, santé et nutrition, et retour à la vie quotidienne (voies 1 à 3) ; cohésion communautaire et réduction des tensions (voies 4 et 5) ; résilience économique et accès équitable aux ressources naturelles (voies 6 et 7) ; et confiance entre citoyens et État (voie 8).

Chaque voie cible des **groupes spécifiques**. En s'appuyant sur la TdC (PAM, 2022c) de la Stratégie d'alimentation scolaire du PAM 2020-2030 (PAM, 2020a), mais adaptée aux contextes d'urgence, y compris les contextes fragiles et affectés par les conflits, les groupes concernés sont : filles et garçons ; familles, comités de gestion des écoles et communautés ; petits exploitants agricoles et autres acteurs des chaînes de valeur alimentaires locales ; et gouvernements. **L'impact ultime de ces voies est présenté comme une contribution à la paix, principalement à travers le renforcement de la cohésion sociale.**

Les voies de changement envisagées reposent sur l'hypothèse que les écoles restent sûres, accessibles et inclusives, qu'elles ont été conçues en tenant compte des risques de conflit, que les parents, les comités de gestion scolaire et la communauté participent activement, que chaînes de valeur alimentaires fonctionnent, que les pouvoirs publics s'engagent et que les partenaires mènent des interventions complémentaires. Ces hypothèses doivent être régulièrement vérifiées dans le cadre de la mise en œuvre des programmes.

GROUPE CIBLE 1: LES FILLES ET LES GARÇONS

1. Renforcement du sentiment de normalité, de stabilité et d'espoir d'un avenir pacifique pour les filles et les garçons



Hypothèses:

- Les écoles ouvrent, restent ouvertes ou rouvrent, sont sûres et accessibles
- Les écoles ne sont pas utilisées à d'autres fins
- Les écoles sont inclusives
- Les repas scolaires sont conçus et mis en œuvre dans le cadre d'une approche équitable et sensible aux conflits, notamment grâce à la compréhension des facteurs de conflit

Contexte: Les écoles et leurs services, y compris les repas scolaires, offrent un cadre structuré et une routine indispensables dans la tourmente d'un conflit, et peuvent favoriser un sentiment de normalité et d'utilité (Sousa et al., 2013). L'ouverture d'écoles dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées ainsi que l'accès aux services de base peuvent également contribuer à l'émergence d'un sentiment de normalité et de l'espoir d'un avenir plus pacifique (HCR et PAM

2022: 98). Les repas scolaires peuvent inciter les parents à envoyer leurs enfants à l'école et conduire à une plus grande assiduité, ce qui, par suite, peut être déterminant pour encourager les écoles à rester ouvertes pendant un conflit (ou à rouvrir au lendemain d'un conflit), acte symbolique pouvant favoriser une impression de normalité chez les enfants (comme au Niger (PAM, 2020d) et au Mali (Aurino et al., 2019; Delgado et al., 2019)).

Exemple de théorie du changement:

Si les écoles restent ouvertes pendant ou après un choc et que des repas scolaires sont fournis, cela créera un sentiment de normalité et apportera de l'espoir pour un avenir plus pacifique aux filles et aux garçons.

Comment mettre cette théorie en œuvre dans les programmes et comment l'évaluer:

Les programmes de repas scolaires peuvent faire partie d'un ensemble de mesures adaptées

au contexte et mises en œuvre pour aider les enfants, qu'ils appartiennent à la communauté d'accueil, qu'ils soient migrants, déplacés ou réfugiés, à construire et consolider un sentiment de «normalité» et à reprendre «espoir», par exemple en les aidant à formuler des initiatives de paix locales et à les mettre concrètement en pratique ainsi qu'en incluant dans les programmes scolaires des sujets sur la diversité et la tolérance spécifiquement conçus pour les enfants (PAM, 2022b: 6). Pour mesurer «le sentiment de normalité», «l'optimisme» et «l'espoir» d'un avenir pacifique, il convient d'utiliser les retours des communautés afin d'identifier des

indicateurs pertinents, en ayant bien conscience qu'ils peuvent différer selon le lieu et évoluer dans le temps. Il est recommandé de suivre les changements d'attitude au moyen de sondages utilisant des échelles de Likert et de méthodes qualitatives telles que des entretiens ou des groupes de discussion permettant d'explorer les raisons de ces changements. Ces données peuvent être complétées par des évaluations des préoccupations en matière de sécurité et des questions sur les décisions des familles concernant la fréquentation scolaire des enfants en l'absence de repas fournis à l'école. Il est essentiel ici de tenir compte des risques liés aux conflits.

2. Réduction du risque de déscolarisation des filles et des garçons pour des raisons liées à un conflit ou à la fragilité du contexte



Hypothèses:

- Les repas scolaires s'accompagnent d'autres mesures spécifiques visant à promouvoir le bien-être psychosocial et à faire face aux risques de protection auxquels sont exposés les filles et les garçons se trouvant dans une situation d'urgence ou dans un contexte fragile ou touché par un conflit
- Les repas scolaires sont conçus et mis en œuvre dans le cadre d'une approche équitable et sensible aux conflits, notamment grâce à la compréhension des facteurs de conflit
- Les repas scolaires rendent l'école une option plus attractive à la fois pour les parents et pour les enfants

Contexte: Les programmes de repas scolaires, en augmentant le revenu disponible des parents/des personnes qui s'occupent d'enfants, pourraient réduire l'attrait des mécanismes d'adaptation négatifs, tels que le mariage précoce ou forcé, le travail des enfants, ou encore le recrutement par des groupes armés non étatiques. L'hypothèse est que les repas scolaires rendent les écoles plus attrayantes à la fois pour les parents et les enfants, et que la scolarisation permet de limiter le risque que les enfants ne soient enrôlés dans des groupes armés. Alors qu'il existe des éléments qui prouvent l'incidence des repas scolaires sur l'augmentation de l'assiduité en classe, il n'y a pas de preuves ou pas suffisamment pour établir un lien entre l'augmentation de l'assiduité et la réduction du recrutement dans les groupes armés (PAM, 2022b: 7). Certaines données anecdotiques tirées des évaluations de l'alimentation scolaire en situation d'urgence en RDC et au Niger indiquent que les parents et les personnes qui s'occupent d'enfants ont perçu les repas scolaires comme un moyen (indirect) de réduire le risque d'un tel recrutement (PAM, 2020b; 2020d). Mais les éléments quantitatifs attestant de cet impact restent limités, et la Synthèse des évaluations a conclu que, dans les situations d'urgence, tout effet de la fourniture de repas scolaires sur l'enrôlement dans les groupes armés «dépendait sans doute fortement du contexte ou des caractéristiques des groupes cibles» (PAM, 2022a: 11). En outre, il convient de noter que cette préoccupation est probablement plus pertinente pour les élèves de l'enseignement secondaire que pour ceux de l'enseignement primaire, qui ne font normalement pas partie des groupes cibles des programmes de repas scolaires du PAM. Il faudra néanmoins impérativement en tenir compte à long terme. Si les enfants quittent l'école primaire, il est en effet peu probable qu'ils

entrent dans le cycle secondaire, ce qui accroît le risque qu'ils s'engagent dans des activités criminelles, entreprennent de longues migrations ou rejoignent des groupes armés non étatiques.

Exemple de théorie du changement: Si, grâce aux repas scolaires, les écoles deviennent une option plus attrayante pour les enfants et leurs parents ou les personnes qui s'occupent d'eux, moins d'enfants seront exposés à des mécanismes d'adaptation négatifs

Comment mettre cette théorie en œuvre dans les programmes et comment l'évaluer:

Les approches utilisées pour le suivi des interactions entre repas scolaires, l'augmentation de l'assiduité et la prévention du recrutement dans les groupes armés sont limitées. Il est en outre difficile d'évaluer dans quelle mesure les programmes de repas scolaires contribuent à prévenir l'enrôlement des enfants, d'autant plus qu'il serait difficile d'attribuer toute diminution confirmée de cet enrôlement aux seuls repas scolaires, ce qui signifie que les indicateurs indirects devraient être extrêmement contextualisés (Delgado, 2020: 28). Pour que les programmes de repas scolaires aient une incidence positive sur la prévention du recrutement des enfants dans les groupes armés, leur conception doit, d'une part, s'appuyer sur une compréhension approfondie du profil des enfants les plus exposés et des incitations utilisées par les recruteurs, et, d'autre part, tenir compte des paramètres de sensibilité. Les programmes doivent alors cibler les tranches d'âge et les lieux de manière appropriée, et refléter une bonne compréhension de ce qui incite les enfants à rejoindre les groupes armés. Cela ne correspond cependant pas nécessairement aux critères de ciblage du PAM (PAM, 2022b: 7).

3. Augmentation des interactions entre les filles et les garçons de différents groupes



Hypothèses:

- Les communautés d'accueil, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les réfugiés et les migrants, filles et garçons, bénéficient équitablement de repas scolaires
- Les repas scolaires s'accompagnent d'autres mesures visant à promouvoir la cohésion sociale
- Les repas scolaires sont conçus et mis en œuvre dans le cadre d'une approche équitable et sensible aux conflits, notamment grâce à la compréhension des facteurs de conflit

Contexte: Une compréhension approfondie des facteurs de conflit, conjuguée à une série d'activités visant à renforcer les contacts entre les enfants de différents groupes (communautés d'accueil, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou réfugiés), par exemple dans le cadre d'activités sportives et de cours communs, ou encore de repas pris ensemble, pourrait contribuer au développement de relations positives. Dans certaines situations, les écoles peuvent être l'un des rares endroits

où des groupes opposés peuvent interagir et peuvent donc constituer un point d'ancrage pour l'établissement de relations. Les changements comportementaux se traduiront par des changements d'approches et de stéréotypes, ce qui nécessiterait non seulement des interactions sur le long terme, mais aussi un travail simultané sur les questions de division plus profondes.

Exemple de théorie du changement: Si les filles et les garçons issus de différents groupes ont un accès équitable aux interventions scolaires de santé et de nutrition, y compris les repas scolaires, et participent à des activités favorisant le contact, alors ils établiront des relations positives entre eux.

Comment mettre cette théorie en œuvre dans les programmes et comment l'évaluer:

Les écoles peuvent devenir des plateformes de changement positif dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation, mais

aussi de manière plus générale. En amenant les enfants de différents groupes à manger, apprendre et jouer ensemble, en les aidant à formuler des initiatives de paix locales et à les mettre en pratique, en incluant dans les programmes scolaires des sujets sur la diversité et la tolérance spécifiquement conçus pour les enfants (PAM, 2022b: 6), en abordant des questions contextuelles pertinentes telles que le genre et l'inclusion sociale, et en impliquant les familles et les communautés, les programmes de repas scolaires peuvent contribuer à établir des relations positives entre des communautés divisées, à adopter une approche impliquant la société dans son ensemble et devenir transformateurs. La recherche formative a par exemple été utilisée dans le cadre d'une approche de changement de comportement social pour identifier les obstacles à la bonne intégration des Colombiens, des Vénézuéliens (migrants) et des enfants d'autres ethnies. Le fait que les écoles soient considérées comme des lieux sûrs par la plupart des élèves en Colombie a été un facteur favorable essentiel, ce qui souligne la capacité qu'ont les écoles à jouer le rôle de plateforme de changement social au sens large. Des activités créatives et un dialogue avec les parties prenantes de la communauté ont été utilisés pour trouver localement les moyens de promouvoir un changement positif dans les connaissances, les attitudes et les pratiques liées à l'inclusion et à la nutrition.

GROUPE CIBLE 2: LES FAMILLES, LES COMITÉS DE GESTION SCOLAIRE (CGS) ET LES COMMUNAUTÉS

4. Amélioration des relations et renforcement de la confiance et de la collaboration entre différents groupes par l'intermédiaire des CGS



Hypothèses:

- Des services scolaires de santé et de nutrition sont disponibles au niveau local
- Les parents et les membres de la communauté jouent un rôle actif dans l'alimentation scolaire
- La composition des CGS est inclusive et reflète les différents groupes, genres, etc.

Contexte: Des CGS sont normalement mis en place dans toutes les écoles où des programmes de repas scolaires sont mis en œuvre. Ils s'appuient sur le personnel de l'établissement, sur les élèves et sur les parents, et jouent un rôle central dans la mise en œuvre et la durabilité (PAM, 2022b: 8). Lorsque des communautés divisées sont desservies par une même école dont le CGS les réunit toutes, ce comité leur offre la possibilité de collaborer, au-delà des divisions, sur des préoccupations communes (l'alimentation des enfants) (Delgado et al., 2019). Cela peut permettre de changer l'attitude des parents vis-à-vis des «autres» ainsi que d'établir des relations et d'instaurer la confiance entre des communautés

divisées. Ces effets peuvent alors très bien s'observer hors du seul cadre du CGS et s'étendre à d'autres membres de la communauté (PAM, 2022b). Cependant, pour améliorer la cohésion sociale grâce aux interactions plus étroites entre les membres de la communauté scolaire et de la communauté au sens large que la participation aux activités d'alimentation scolaire favorise (notamment par le biais des CGS), il existe une condition préalable essentielle qui est l'implication à un degré minimum d'un nombre de parents supérieur à un seuil critique. La pertinence de ce processus dépend en outre fortement du contexte (De Ceglie et al., 2019; Goldwyn et al., 2019). Elle est plus probable dans les situations 1) où les communautés divisées vivent à proximité l'une de l'autre et partagent les écoles (De Ceglie et al., 2019; Goldwyn et al., 2019), 2) où les niveaux de confiance et de coopération sont faibles (Goldwyn et al., 2019) et où le capital social est faible (De Ceglie et al., 2019), et 3) où les préjugés entre les groupes sont un facteur important de tensions (De Ceglie et al., 2019).

Exemple de théorie du changement: Si les parents de différents groupes interagissent et collaborent au sein des CGS, ils établiront des relations et renforceront la confiance au-delà des lignes de division (potentielles).

Comment mettre cette théorie en œuvre dans les programmes et comment l'évaluer: Dans les contextes où les CGS sont perçus comme pouvant contribuer à la paix, les programmes doivent être conçus sur la base d'une compréhension précise du contexte et en se demandant si les écoles desservent des communautés divisées, si ces différentes communautés sont représentées dans les CGS et s'il est possible que le travail collectif aide à jeter des ponts (PAM, 2022b: 8). Des activités initiales, ponctuelles ou répétées, de développement de la confiance peuvent être

nécessaires pour permettre aux groupes de travailler ensemble et de passer outre les clivages. Des actions complémentaires visant à rapprocher les groupes divisés et à répondre aux besoins des communautés pourraient également être menées en vue d'en exploiter les succès: alphabétisation des adultes, campagnes sur la nutrition et la santé, désignation d'un lieu de rencontre pour les groupes d'épargne volontaire et de crédit, mise en relation du CGS avec les acteurs au service de la paix au niveau communautaire, etc. D'autres preuves du lien de causalité peuvent ressortir de la confrontation de l'analyse du conflit, des observations directes et de l'évaluation des attitudes des membres du CGS les uns envers les autres et du retour d'informations sur le fonctionnement et les conditions de participation sous l'angle de l'égalité.

5. Renforcement du rôle des CGS en tant que catalyseurs dans la construction de la paix



Hypothèses:

- Les parents et les autres membres de la communauté jouent un rôle actif dans les repas scolaires
- La composition des CGS est inclusive et reflète les différents groupes, genres, etc.
- Il existe un niveau minimum de confiance et de volonté de s'engager parmi les membres des CGS dans une action collective au sein de la communauté

Contexte: Les CGS peuvent jouer un rôle de catalyseur de la paix et de la cohésion sociale au sein de communautés divisées. Outre leur aptitude à établir des relations et à instaurer la confiance en dépit des divisions, les CGS peuvent être renforcés et habilités à entreprendre des activités plus larges de consolidation de la paix. En recevant une formation à la résolution des conflits, à la médiation et à la négociation, les membres des CGS peuvent acquérir les compétences nécessaires pour aborder et résoudre les conflits au sein des communautés. L'établissement de liens entre les CGS et les acteurs au service de la paix au sein des communautés et l'intégration des activités de ces comités dans le programme de paix plus large des communautés peuvent étendre leur influence au-delà du cadre scolaire. Dans les communautés divisées où ils sont constitués de représentants de divers groupes, les CGS peuvent se présenter comme des microcosmes au sein desquels une cohésion sociale plus large peut se développer. Le travail collectif et l'instauration de la confiance au sein des CGS témoignent de la possibilité d'établir des interactions et une coopération positive, lesquelles peuvent ensuite être étendues à l'ensemble de la communauté. Le renforcement du rôle des CGS en tant qu'acteurs de paix peut donc contribuer à réduire les tensions et à favoriser la cohésion sociale au niveau communautaire.

Exemple de théorie du changement: Si les CGS sont autonomisés et formés pour agir en tant qu'acteurs de paix, alors ils seront capables de traiter et de résoudre des conflits au-delà des écoles, y compris au niveau communautaire.

Comment mettre cette théorie en œuvre dans les programmes et comment l'évaluer: Après avoir dispensé une formation à la résolution des conflits et soutenu les activités d'instauration de la confiance qui favorisent la collaboration et la compréhension entre les membres des CGS issus de différents groupes, il sera essentiel d'établir des liens entre ces membres et les acteurs et initiatives de paix communautaires en place, et d'encourager la participation des comités aux forums et activités de consolidation de la paix au sein de la communauté. En plus de devenir des ambassadeurs de la paix, les membres des CGS peuvent également s'impliquer dans la conception et la mise en œuvre d'initiatives de paix communautaires, telles que des forums de discussions, des projets de services communautaires et des campagnes de sensibilisation. Les observations directes et l'utilisation d'outils tels que des enquêtes et des discussions de groupe peuvent permettre de recueillir des données auprès des membres des CGS et de la communauté dans son ensemble sur la participation, l'engagement et l'efficacité des comités en tant qu'acteurs de la paix.

GROUPE CIBLE 3: LES PETITS EXPLOITANTS AGRICOLES ET LES AUTRES ACTEURS DES CHÂÎNES DE VALEUR ALIMENTAIRES LOCALES, EN PARTICULIER LES JEUNES ET LES FEMMES

6. Réduction de la dépendance à des sources de revenus déstabilisantes grâce à l'amélioration des moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des chaînes de valeur alimentaires locales, via l'approvisionnement local des cantines scolaires



Hypothèses:

- Les petits exploitants agricoles et les autres acteurs des chaînes de valeur alimentaires locales disposent des ressources, des capacités et des infrastructures nécessaires pour produire, approvisionner, transporter, transformer, préparer et distribuer les repas scolaires ;
- Les petits exploitants agricoles et les autres acteurs des chaînes de valeur alimentaires locales sont ciblés au moyen d'une approche équitable et sensible aux conflits, intégrant une compréhension des facteurs de conflit.

Contexte: Cette démarche s'appuie sur la théorie du changement plus large selon laquelle «le renforcement ou la diversification des moyens de subsistance contribuent à améliorer les opportunités économiques et les perspectives d'avenir» (Delgado et al., 2019: 9). Le soutien aux moyens de subsistance dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit est largement utilisé pour renforcer la capacité des individus et des communautés à renforcer leur résilience face aux chocs, à s'engager dans des stratégies de subsistance durables et à contribuer au développement à long terme (Delgado et al., 2019: 10). Ce résultat plus large peut être favorisé par

des programmes de repas scolaires qui reposent sur des chaînes d'approvisionnement locales et qui permettent ainsi d'améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles (PAM, 2022b). Le lien de causalité entre l'amélioration des moyens de subsistance et la paix diffère considérablement d'un contexte à un autre, les informations tirées des observations des bureaux de pays du PAM montrant que la relation entre l'alimentation scolaire basée sur la production locale et la réduction des facteurs économiques de conflit est contrastée (PAM, 2022b: 10). Au Liban, il a été supposé que s'approvisionner auprès de petits exploitants libanais défavorisés et améliorer ainsi leurs moyens de subsistance permettrait de réduire les tensions entre les réfugiés et les communautés d'accueil. L'évaluation menée au Liban de l'alimentation scolaire en situation d'urgence a toutefois montré que l'incidence économique sur les agriculteurs défavorisés était limitée, car certains petits exploitants ne pouvaient pas respecter les normes alimentaires requises par le PAM (PAM, 2020c). En Colombie et aux Philippines, le programme s'est délibérément approvisionné auprès d'anciens combattants afin de soutenir des moyens de subsistance durables pour une autre catégorie de population/ la réintégration socio-économique (PAM, 2022b). Dans l'ensemble, il est possible de supposer qu'en offrant aux petits exploitants, et en particulier aux jeunes, des possibilités de développer localement leurs moyens de subsistance et de devenir des membres à part entière de la société, la probabilité qu'ils adoptent des mécanismes d'adaptation négatifs, par exemple en se joignant à des acteurs déstabilisateurs, est réduite. Il ne faut cependant pas croire que toutes les activités de renforcement des moyens de subsistance auront à coup sûr des effets sur la paix. Sur la base d'une analyse contextualisée, l'intentionnalité joue un rôle déterminant, mais des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre ce lien.

Exemple de théorie du changement:

Si les moyens de subsistance sont améliorés en reliant les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des chaînes de valeur alimentaires locales aux programmes de repas scolaires par l'approvisionnement en denrées locales, cela réduira la dépendance à des sources de revenus déstabilisantes, telles que celles liées aux conflits ou à la criminalité.

Comment mettre cette théorie en œuvre dans les programmes et comment l'évaluer:

Une compréhension approfondie des liens, des relations, des tensions et des influences entre les petits exploitants agricoles (et les autres acteurs de la chaîne de valeur) et le conflit (local) est nécessaire (notamment via l'analyse de la chaîne de valeur et des acteurs du conflit) (PAM, 2022b: 10). D'autres actions peuvent devoir être menées pour instaurer la confiance entre les communautés divisées et les amener ainsi à travailler collectivement sur une chaîne de valeur. Un ensemble d'indicateurs rendant compte des changements dans les moyens de subsistance ainsi que des changements d'attitude à l'égard de sujets conflictuels connus ou d'autres groupes pourrait montrer s'il existe une corrélation entre les moyens de subsistance et le conflit, corrélation qui pourrait par la suite être approfondie dans le cadre de processus plus narratifs (discussions de groupe, techniques telles que celle du changement le plus significatif, analyse de contribution, etc.) pour comprendre s'il existe des liens de cause à effet. Un score de cohésion sociale adapté au contexte pourrait être utile pour évaluer les changements d'attitude à l'égard des sujets conflictuels connus, les relations inter et intracommunautaires et la perception de l'impact du PAM sur ces questions, tandis que l'incidence des conflits pourrait également être suivie, éventuellement par le biais de déclarations du groupe cible lui-même.

7. Réduction de la migration de détresse grâce au renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles et des autres acteurs des chaînes de valeur alimentaires locales liées aux programmes de repas scolaires



Hypothèses:

- Les petits exploitants agricoles et les autres acteurs des chaînes de valeur alimentaires locales disposent des ressources, des capacités et des infrastructures nécessaires pour prévenir, atténuer ou traiter les impacts négatifs sur les moyens de subsistance avant, pendant ou après un choc
- Les petits exploitants agricoles et les autres acteurs des chaînes de valeur alimentaires locales sont ciblés au moyen d'une approche équitable et sensible aux conflits, incluant une compréhension des facteurs de conflit

Contexte: Dans les contextes fragiles où touchés par un conflit, lorsque les opportunités de revenus locaux disparaissent et que les perspectives de reprise sont limitées pendant ou après un choc, les populations peuvent recourir à la migration de détresse à la recherche de travail ou de nourriture, s'exposant parfois à des risques accrus lors de leur parcours ou dans les communautés d'accueil. Le renforcement des moyens de subsistance et de la résilience est une approche largement utilisée pour permettre aux ménages de résister aux chocs et de s'en remettre tout en réduisant les stratégies d'adaptation négatives (Delgado et al., 2019). Lorsque les programmes de repas scolaires et les chaînes de valeur des repas scolaires sont conçus pour s'adapter rapidement et peuvent

reprendre ou se maintenir en période de fragilité ou de conflit, ils peuvent protéger les moyens de subsistance, en particulier pour les jeunes et les femmes, souvent parmi les plus vulnérables aux déplacements économiques. Bien que les preuves établissant un lien direct entre ces efforts et la réduction des pressions migratoires restent très limitées, on peut considérer que la protection des moyens de subsistance réduit les facteurs incitatifs qui poussent les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs dans chaînes de valeur alimentaires locales, en particulier les femmes et les jeunes, à entreprendre des migrations risquées. Cependant, les résultats en matière de paix et de migration ne sont pas automatiques : une conception intentionnelle et sensible aux conflits, basée sur une analyse localisée, est essentielle, et des recherches supplémentaires sont nécessaires pour confirmer les liens de causalité (PAM, 2022b : 10).

Exemple de théorie du changement:

Si les petits exploitants agricoles (et autres acteurs) liés aux programmes de repas scolaires peuvent maintenir ou reprendre l'approvisionnement en denrées locales pendant les chocs, alors les moyens de subsistance seront protégés et les facteurs incitatifs à la migration de détresse réduits.

Comment mettre cette théorie en œuvre dans les programmes et comment l'évaluer:

Pour atteindre cette voie, des liens solides sont nécessaires entre les programmes de repas scolaires et les programmes de résilience. Les interventions programmatiques devraient permettre de maintenir et d'adapter l'approvisionnement local pour que les repas scolaires fonctionnent avant, pendant et après les chocs. Cela inclut la protection et la valorisation des petits exploitants agricoles, en particulier les jeunes et les femmes, le renforcement des chaînes de valeur alimentaires locales et le soutien aux petits exploitants agricoles pour prévenir ou s'adapter aux chocs, améliorer la productivité agricole et diversifier les sources de revenus. Le PAM devrait travailler avec les autorités nationales et les partenaires pour intégrer les programmes de repas scolaires et l'approvisionnement local en aliments dans les cadres nationaux de gestion des risques de catastrophe et de préparation, afin de garantir le maintien des services éducatifs, y compris les repas scolaires, pendant les crises. Ces cadres devraient également prévoir la participation des enfants, des jeunes, des enseignants et des familles aux efforts communautaires de réponse et de reprise, y compris la reprise rapide des repas scolaires. Des mécanismes de retour d'information et de réclamation communautaires doivent être mis en place pour garantir la transparence, identifier les difficultés et permettre des actions correctives.

GROUPE CIBLE 4: LES GOUVERNEMENTS

8. Légitimité accrue de l'État auprès des citoyens et/ou bénéficiaires

Hypothèses:

- Les gouvernements investissent dans le secteur de l'éducation, y compris dans les services de santé et de nutrition scolaires
- Les citoyens et les communautés sont informés du fait que les services de santé et de nutrition scolaires sont fournis ou soutenus par le gouvernement
- Les services de santé et de nutrition scolaires sont mis en œuvre selon une approche équitable et sensible aux conflits

Contexte: Cette démarche s'appuie sur le concept de renforcement de l'État selon lequel l'amélioration des repas scolaires dans le cadre d'une politique nationale visant à accroître l'accès à l'éducation renforcera la légitimité de l'État au regard de ses résultats, la réactivité du gouvernement face aux attentes des citoyens et le contrat social entre les citoyens et l'État. Dans certaines circonstances, l'incapacité à fournir à certains groupes des services de base (tels que l'éducation et, en particulier, l'alimentation scolaire) a été un point majeur du conflit, et l'offre de services d'éducation est donc perçue comme la réparation d'une défaillance passée. Le lien entre la fourniture des services et la légitimité de l'État a été raisonnablement bien établi dans le cadre de recherches (voir par exemple les travaux du Secure Livelihoods Research Consortium; Nixon et Mallet, 2017), même s'il est reconnu que la fourniture des services n'est qu'un des nombreux facteurs qui façonnent l'opinion des

gens sur leur gouvernement, d'autres aspects ayant plus de poids (Nixon et Mallet, 2017). Les recherches montrent clairement que le service apporté (l'éducation) doit tenir une place de premier ordre dans la vie des communautés touchées pour contribuer significativement au renforcement du contrat social. La qualité et l'inclusivité de la fourniture des services sont également des facteurs qui ont une forte incidence sur les attitudes à l'égard des gouvernements et sur le degré de confiance que ceux-ci inspirent (Delgado et al., 2019). Compte tenu de la multiplicité des variables, d'autres se gardent de valider l'établissement d'un lien de causalité direct entre l'amélioration des services fournis et le renforcement de la légitimité de l'État (Stabilisation Unit, 2019: 113). En outre, une mauvaise compréhension du rôle de l'État dans les programmes d'alimentation scolaire par les élèves et les parents peut inhiber les effets de l'amélioration de ces programmes sur la perception de l'État, et ainsi compromettre les bénéfices de cette théorie du changement (PAM, 2022b).

Exemple de théorie du changement:

Si le gouvernement améliore la prestation des services essentiels, tels que l'éducation et les services scolaires de santé et de nutrition, y compris les repas scolaires, alors les citoyens seront plus enclins à s'engager avec l'État et à lui faire confiance, renforçant ainsi le contrat social entre l'État et la population.

Comment mettre cette théorie en œuvre dans les programmes et comment l'évaluer:

Le PAM pourrait, lorsque les circonstances s'y prêtent, mieux soutenir le dialogue entre les CGS et les collectivités locales afin de favoriser des interactions fructueuses. Cela pourrait contribuer à renforcer la confiance de la population envers les instances décentralisées de l'État ainsi qu'à améliorer l'impact des programmes de repas scolaires. L'évaluation des attitudes à l'égard de l'État soulève des problèmes méthodologiques, mais il existe une série d'options. Le PAM pourrait recueillir des éléments factuels en observant les attitudes des CGS à l'égard des collectivités locales ainsi que les niveaux de réactivité et de mobilisation des autorités. Au niveau local, les fiches d'évaluation communautaire peuvent être utilisées pour recueillir les perceptions sur l'accessibilité, la qualité et l'efficacité de la fourniture des services. Si le service considéré est la fourniture de repas scolaires,

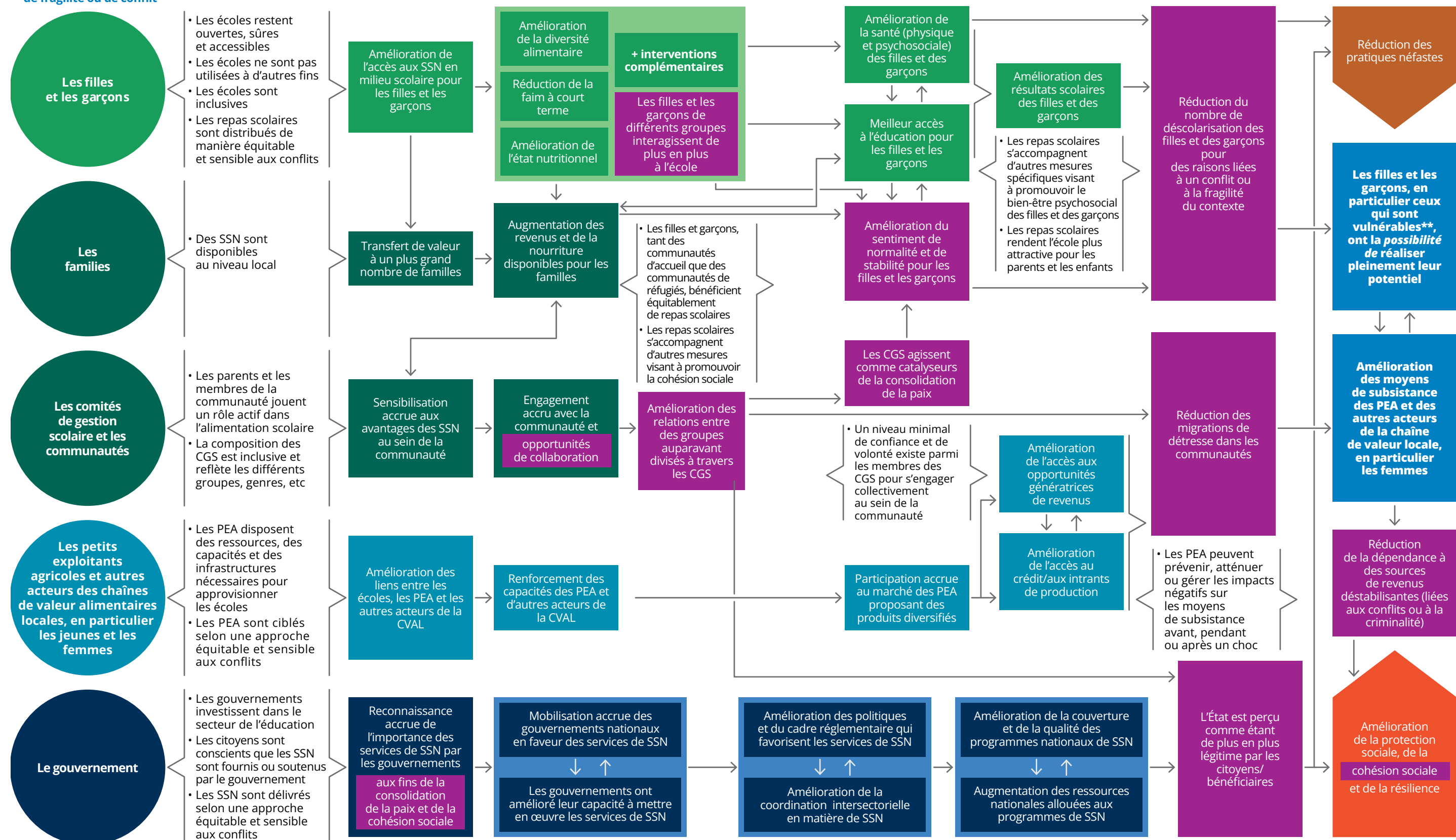
il serait important de comprendre dans quelle mesure les communautés le perçoivent comme relevant de l'État, car elles peuvent elles-mêmes contribuer de manière significative à ce service ou car le rôle du PAM dans les repas scolaires peut les amener à sous-estimer l'implication de l'État (PAM, 2022b).

La TdC (PAM, 2022c) de la Stratégie d'alimentation scolaire du PAM 2020 - 2030 (PAM, 2020a) indique clairement que le PAM conçoit les programmes de repas scolaires comme des interventions de développement. La TdC fait référence aux objectifs finaux en évoquant «l'amélioration de la protection sociale, de la cohésion sociale et de la résilience» ainsi que la «réduction des pratiques néfastes», dont beaucoup sont liées aux situations d'urgence (mais pas exclusivement). Elle ne fait toutefois pas expressément référence aux contributions à la paix, principalement parce que, lors de son élaboration, le PAM n'avait pas encore pleinement défini sa démarche de contributions à la paix, y compris les liens possibles avec les programmes de repas scolaires. Un document du PAM à paraître (PAM, 2025) montrera comment l'organisation peut contribuer à la paix dans tous ses domaines de programmation, y compris les repas scolaires, en s'appuyant sur les capacités existantes du PAM et son expertise en matière de programmation¹².

Étant donné que la TdC se concentre sur les résultats au niveau mondial plutôt que sur les modalités applicables à des contextes spécifiques, elle ne mentionne pas les repas scolaires en tant que filet social à court terme ni dans les contextes d'urgence, ni spécifiquement dans les contextes fragiles et affectés par des conflits. Il ressort de cette approche mondiale que le PAM fournit des repas scolaires dans des contextes très variés, et que chaque programme est unique par ses conditions, ses difficultés, ses groupes cibles et ses retombées potentielles. Cela rend difficile l'application dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit d'une TdC unique qui conjuguerait les voies de changement identifiées. Néanmoins, une tentative a été faite pour intégrer les hypothèses et principaux résultats issus des huit voies de changement identifiées dans la TdC globale, adaptée aux contextes fragiles et affectés par des conflits¹³. La TdC est présentée à la Figure 3 ci-dessous.

Figure 3: TdC modifiée du PAM relative à l'alimentation scolaire dans les contextes d'urgence, fragiles et affectés par les conflits

Groupes cibles spécifiques aux situations d'urgence, de fragilité ou de conflit



Source: PAM, avec la contribution des auteurs, de même que de Niamh O'Grady et de Sofia Shin du PAM

6. Conclusions

Les conflits et la fragilité sont des facteurs importants d'insécurité alimentaire et de dysfonctionnement de services essentiels tels que l'éducation. Dans ces contextes, les programmes de repas scolaires peuvent servir d'intervention d'urgence et soutenir ainsi des objectifs nutritionnels et éducatifs. Leur impact potentiel sur la contribution à la paix et la cohésion sociale reste, en revanche, largement inexploré.

La paix et la cohésion sociale sont complexes et multiformes, à la fois façonnées et menacées par des facteurs culturels et difficilement quantifiables. L'évaluation des contributions à l'amélioration des perspectives de paix pose un certain nombre de problèmes, à savoir, notamment, la difficulté à identifier l'origine de ces contributions, l'intangibilité et la fragilité des résultats, la complexité des relations de cause à effet et les contraintes relatives à la collecte des données (Delgado *et al.*, 2019:



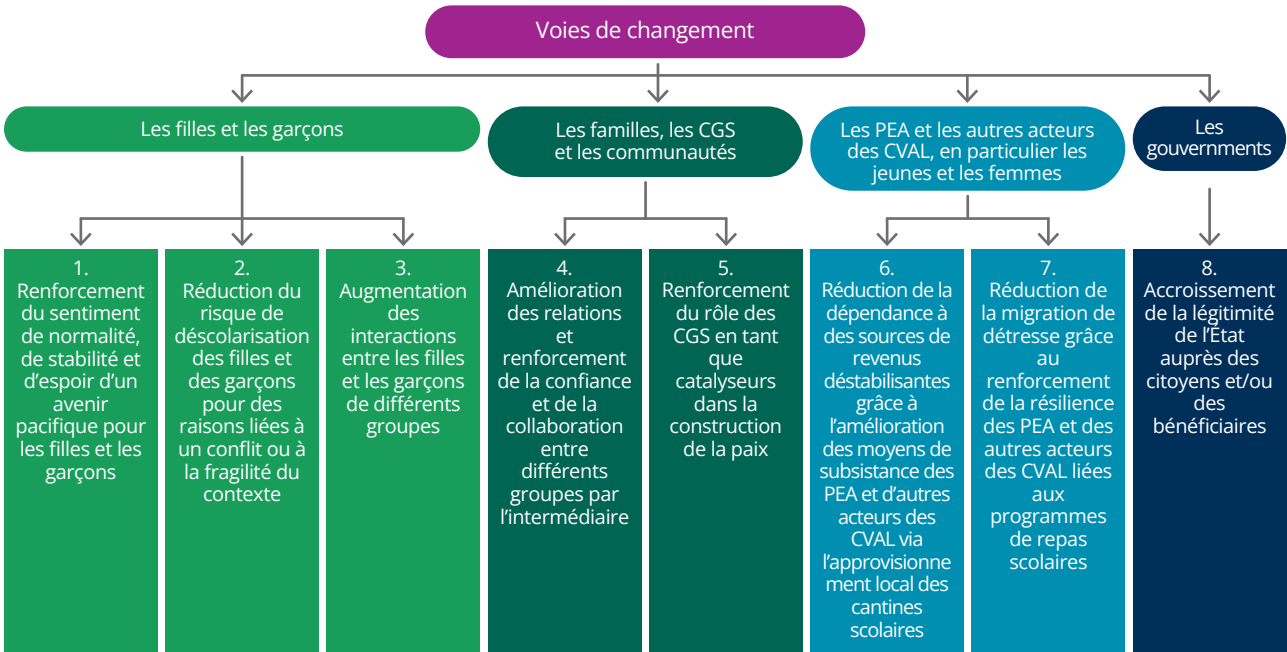
21-22). Malgré cela, il est essentiel que le PAM, en tant que principal organisme des Nations Unies travaillant sur les repas scolaires, tire mieux parti des enseignements tirés de sa programmation dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit afin d'étayer la base de données probantes naissante sur les repas scolaires, la contribution à la paix et la cohésion sociale.

Tout en signalant les lacunes dans les connaissances, ce document met en avant une corrélation plausible entre des programmes de repas scolaires soigneusement conçus et sensibles aux conflits, et l'amélioration de la cohésion sociale. À la lumière de ce qui précède, **le présent document identifie de possibles voies de changement à étudier et à tester, auxquelles les repas scolaires dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit pourraient contribuer à des changements positifs dans la vie de groupes cibles, avec un accent particulier sur la cohésion sociale et**

la contribution à la paix comme impact final recherché. Dans la phase de suivi de ce travail, l'IDS et le PAM mèneront des études de cas afin d'alimenter la base de connaissances sur la mise en œuvre des programmes de repas scolaires dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit, avec pour objectif de :

- documenter les programmes actuels de repas scolaires, y compris les pratiques sensibles aux conflits ;
- observer et affiner les conditions d'application des voies de changement proposées ;
- collecter des informations sur les points d'entrée pour une approche sensible aux conflits et les contributions à la paix et à la cohésion sociale;
- tirer les enseignements ;
- formuler des recommandations pour la conception, le suivi et l'évaluation des futurs programmes dans les contextes étudiés ainsi que dans une perspective plus large.

Figure 4: Voies de changement par lesquelles les repas scolaires peuvent contribuer à la paix et à la cohésion sociale



CVAL: Chaîne de Valeur Alimentaire Locale
PEA: Petits Exploitants Agricoles
CGS: Comités de Gestion Scolaire
PCS: Programmes des Cantines Scolaires

Références

Assemblée générale des Nations Unies. 2020. *Resolution adopted by the General Assembly on 21 December 2020: A/RES/75/201*. <https://docs.un.org/en/A/RES/75/201>

Aurino, E., Tranchant J.-P., Gelli, A. et Sekou-Diallo, A., «School feeding or general food distribution? Quasi-experimental evidence on the educational impacts of emergency food assistance during conflict in Mali», *Journal of Development Studies*, vol. 55, p. 7-28, 2019. Disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.1080/00220388.2019.1687874>

Birch, I., Carter, B., Lind, J. et Sabates-Wheeler, R. «Ensuring an Effective Social Protection Response in Conflict-Affected Settings: Findings from the Horn of Africa», Institute of Development Studies, Brighton, 2023. Disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.19088/IDS.2023.020>

Crea, T.M., Diaz-Valdes, A.E., Gruenfeld, E. et al., «Food for Education in Honduras: Psychosocial correlates of childhood literacy», *Perspectives*, vol. 47, p. 245-256, 2017. Disponible à l'adresse suivante: <https://link.springer.com/article/10.1007/s11125-017-9408-7>

De Ceglie, F., Esenaliev, D., Goldwyn, R. et Jang, S., *The World Food Programme's Contribution to Improving the Prospects for Peace in Kyrgyzstan*, SIPRI, Solna, 2019. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.sipri.org/publications/2019/working-paper/world-food-programmes-contribution-improving-prospects-peace-kyrgyzstan>

Delgado, C., *The World Food Programme's Contribution to Improving the Prospects for Peace in Colombia*, SIPRI, Solna, 2020. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.sipri.org/publications/2020/policy-reports/world-food-programmes-contribution-improving-prospects-peace-colombia>

Delgado, C., Jang, S., Milante, G. et Smith, D., *La contribution du Programme alimentaire mondial à l'amélioration des perspectives de paix*, SIPRI, Solna, 2019. Disponible à l'adresse suivante: https://www.sipri.org/sites/default/files/2019-11/wfp_global_report_fr.pdf

Ferrero, E. M., Wineman, A., et Mitchell, A., «Changes in school feeding operations during the COVID-19 pandemic: evidence from 139 countries», *Food Security*, 1-17, 2023. Disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.1007/s12571-023-01393-1>

FSIN and GNAFC. 2025. GRFC 2025. Rome. <https://doi.org/10.71958/wfp130664>

Goldwyn, R., Jang, S., Holm Klange, J., Milante, G. et Richards, R., *La contribution du Programme alimentaire mondial à l'amélioration des perspectives de paix au Mali*, SIPRI, Solna, 2019. Disponible à l'adresse suivante: https://www.sipri.org/sites/default/files/2019-11/wfp_country_report_mali_fr.pdf

Guinn, D.E., «Working in Conflict/Post-Conflict Environments: Exploring How Context Shapes Programming and Informs Thinking and Working Politically», 2019. Disponible à l'adresse suivante: <https://ssrn.com/abstract=3437451>

Hatløy, A. et Sommerfelt, T., *Rethinking emergency school feeding: A child-centered approach*, Fafo-report 2017:24, Oslo, 2017. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.faf.no/images/pub/2017/20632.pdf>

Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE), *Normes minimales pour l'éducation: Préparation, interventions, relèvement* INEE, 2024. Disponible (en anglais seulement pour l'édition 2024) à l'adresse suivante: <https://inee.org/minimum-standards>

Jamaluddine, Z., Akik, C., Safadi, G., Abou Fakher, S., El-Helou, N., Moussa, S., ... et Ghattas, H., «Does a school snack make a difference? An evaluation of the World Food Programme emergency school feeding programme in Lebanon among Lebanese and Syrian refugee children», *Public Health Nutrition*, vol. 25(6), p. 1678-1690, 2022. Disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.1017/S1368980022000362>

Kantzara, V., «The relation of education to social cohesion», *Social cohesion and Development*, 6(1), p. 37-50, 2011. Disponible à l'adresse suivante: https://www.researchgate.net/publication/301315272_The_relation_of_education_to_social_cohesion

Lopes Cardozo, M.T.A., «Education as a Stronghold? The Ambiguous Connections between Education, Resilience and Peacebuilding», Norrag Policy Research Note #2, 2015. Disponible à l'adresse suivante: https://www.researchgate.net/publication/277655064_Education_as_a_Stronghold_The_Ambiguous_Connections_between_Education_Resilience_and_Peacebuilding_NORRAG_Policy_Research_Note_2

McLoughlin, C., *Political Economy Analysis: Topic Guide (2nd Ed.)*, GSDRC, Université de Birmingham, Birmingham, UK, 2014. Disponible à l'adresse suivante: <https://gsdrc.org/topic-guides/political-economy-analysis/>

Mena, R. et Hilhorst, D., «Path dependency when prioritising disaster and humanitarian response under high levels of conflict: a qualitative case study in South Sudan», *Journal of International Humanitarian Action*, vol. 7(1), 5, 2022. Disponible à l'adresse suivante: <https://link.springer.com/article/10.1186/s41018-021-00111-w>

Moustakas, L., «Social Cohesion: Definitions, Causes and Consequences», *Encyclopedia*, vol. 3, p. 1028-1037, 2023. Disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.3390/encyclopedia3030075>

Nanthikesan, S. et Uitto, J. I., «Evaluating post-conflict assistance», dans D. Jensen et S. Lonergan, *Assessing and restoring natural resources in post-conflict peacebuilding*, Routledge, p. 393-412, 2013. Disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.4324/9780203550199>

Nixon, H. et Mallet, R., «Service delivery, public perceptions and state legitimacy: findings from the Secure Livelihoods Research Consortium», Secure Livelihoods Research Consortium, Londres, 2017. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.gov.uk/research-for-development-outputs/service-delivery-public-perceptions-and-state-legitimacy-findings-from-the-secure-livelihoods-research-consortium>

Novelli, M., Higgins, S., Ugur, M. et Valiente, O., «The Political Economy of Education Systems in Conflict-Affected Contexts», Ministère britannique du Développement international, Londres, 2014. Disponible à l'adresse suivante: <https://gsdrc.org/document-library/the-political-economy-of-education-systems-in-conflict-affected-contexts/>

Comité d'aide au développement de l'OCDE, *Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix*, OECD/LEGAL/5019, Comité d'aide au développement de l'OCDE, Paris, 2019

Oxford Policy Management (OPM), *Working paper 1: Conceptualising shock-responsive social protection* Shock responsive social protection systems, A research programme for DFID, OPM, Oxford, 2015. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.calpnetwork.org/publication/working-paper-1-conceptualising-shock-responsive-social-protection/>

Plan Irlande, *Falling Through the Cracks: Barriers to Conflict Affected Malian Children's Education*, Plan Irlande, Dublin, 2014. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.edu-links.org/resources/falling-through-cracks>

Sousa, C. A., Haj-Yahia, M. M., Feldman, G., et Lee, J., «Individual and Collective Dimensions of Resilience Within Political Violence», *Trauma, Violence, & Abuse*, vol. 14(3), p. 235-254, 2013. Disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.1177/1524838013493520>

Stabilisation Unit, *Conflict Sensitivity Tools and Guidance*, UK Government, 2016. Disponible à l'adresse suivante: https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5c17b2bee5274a46824303b6/SU_Conflict_Sensitivity_Guidance.pdf

Stabilisation Unit, *The UK Government's Approach to Stabilisation: A Guide for Policy makers and Practitioners*, Stabilisation Unit, London, 2019. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.gov.uk/government/publications/the-uk-governments-approach-to-stabilisation-a-guide-for-policy-makers-and-practitioners>

Tawil, S. et Harley, A., «Education and identity-based conflict: Assessing curriculum policy for social and civic reconstruction», Dans Tawil, S. et A. Harley, *Education, conflict and social cohesion*, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, p. 1-35, Genève, 2004. Disponible à l'adresse suivante: <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000136193>

Tranchant, J. P., Gelli, A., Bliznashka, L., Diallo, A. S., Sacko, M., Assima, A., Siegel, E.H., Aurino, E. et Masset, E., «The impact of food assistance on food insecure populations during conflict: Evidence from a quasi-experiment in Mali», *World Development*, vol. 119, p. 185-202,

2019. Disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.01.027>
- HCR et PAM, *Technical review – Considerations for programming school feeding programmes in refugee settings*, 2022. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.wfp.org/publications/considerations-programming-school-feeding-programmes-refugee-settings-2022>
- UNICEF, *Orientation des programmes: Renforcer les systèmes de protection sociale réactifs aux chocs*, UNICEF, New York, 2019. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.unicef.org/media/68206/file/Practical-Guidance-to-Support-Work-on-Shock-Responsive-Social-Protection-FR.pdf>
- USAID, Projet «Activité d'appui à l'éducation en situation d'urgence-USAID-EESA»: Analyse rapide des besoins liés à l'éducation dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal. USAID Mali, Bamako, 2016.
- PAM, 2005. Définition des situations d'urgence, Questions de politique générale, point 4 de l'ordre du jour, WFP/EB.1/2005/4-A/Rev.1. Disponible à l'adresse suivante: <https://executiveboard.wfp.org/fr/document/download/WFP-0000032849>
- PAM, 2013a. *Revised School Feeding Policy: Promoting innovation to achieve national ownership*. Disponible à l'adresse suivante: <https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp263529.pdf>
- PAM, 2013b. Le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition, WFP/EB.2/2013/4-A/Rev.1. Disponible à l'adresse suivante: https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000024807
- PAM, 2019. Decentralized Evaluation - Evaluation of the Joint Programme for Girls Education (JPGE) with financial support from the Norwegian Government July 2014-October 2017, Evaluation Report
- PAM, 2020a. *Donner une chance à tous les écoliers: Travailler en partenariat pour améliorer la santé et la nutrition en milieu scolaire en vue de développer le capital humain. Stratégie du PAM en matière d'alimentation scolaire pour 2020 -2030*. PAM, Rome, 2020. Disponible à l'adresse suivante: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000142912/download/?ga=2.57082979.818844187.1743190123-1252476862.1742994209>
- PAM, 2020b. *Evaluation Series on Emergency School Feeding in the Democratic Republic of Congo, Lebanon, Niger and Syria, 2015-2019: Democratic Republic of Congo Evaluation Report. Decentralized Evaluation*. PAM, Rome. Disponible à l'adresse suivante: <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/synthesis-evaluations-evaluation-series-emergency-school-feeding-democratic-republic-congo-lebanon-niger-and-syria-2015-2019>
- PAM, 2020c. *Evaluation Series on Emergency School Feeding in the Democratic Republic of Congo, Lebanon, Niger and Syria, 2015-2019: Lebanon Evaluation Report. Decentralized Evaluation*. PAM, Rome. Disponible à l'adresse suivante: <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/synthesis-evaluations-evaluation-series-emergency-school-feeding-democratic-republic-congo-lebanon-niger-and-syria-2015-2019>
- PAM, 2020d. *Evaluation Series on Emergency School Feeding in the Democratic Republic of Congo, Lebanon, Niger and Syria, 2015-2019: Niger Evaluation Report. Decentralized Evaluation*. PAM, Rome. Disponible à l'adresse suivante: <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/synthesis-evaluations-evaluation-series-emergency-school-feeding-democratic-republic-congo-lebanon-niger-and-syria-2015-2019>
- PAM, 2020e. *Evaluation Series on Emergency School Feeding in the Democratic Republic of Congo, Lebanon, Niger and Syria, 2015-2019: Syria Evaluation Report. Decentralized Evaluation*. PAM, Rome. Disponible à l'adresse suivante: <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/synthesis-evaluations-evaluation-series-emergency-school-feeding-democratic-republic-congo-lebanon-niger-and-syria-2015-2019>
- PAM, 2020f. Glossary of Conflict Sensitivity, Peacebuilding & HDP Nexus Terms, Peace and Conflict Team, Emergencies and Transitions Unit (PRO-P), Programme Division. Non accessible au public.
- PAM, 2020g. Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle, WFP/EB.2/2020/4-A/1/Rev.2. Disponible à l'adresse suivante: https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000120494
- PAM, 2020h. *The impact of school feeding in emergencies on nutrition, education, child protection, and social cohesion and peacebuilding: A global literature review*. For the Evaluation Series on Emergency School Feeding in the Democratic Republic of Congo, Lebanon, Niger and Syria (2015-2019). Non accessible au public.
- PAM, 2021a. *Conflict Analysis and Conflict Sensitivity Risk Assessment. Guidance Note*. PAM, Rome. Disponible à l'adresse suivante: https://www.anticipation-hub.org/Documents/Training_and_Educational_Material/Anticipatory_Action_in_Conflict_Settings/Conflict_Analysis_and_Conflict_Sensitivity_Risk_Assessment_Guidance_Note_WFP_Jan_2021.pdf
- PAM, 2021b. *Strategic evaluation of the Contribution of School Feeding Activities to the Achievement of the Sustainable Development Goals*, PAM, Rome. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.wfp.org/publications/strategic-evaluation-contribution-school-feeding-activities-achievement-sustainable>
- PAM, 2021c. *Stratégie du Programme alimentaire mondial en matière de soutien à la protection sociale*, PAM, Rome, 2021. Disponible à l'adresse suivante: https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000136118/download/?ga=2.154657009.818844187.1743190123-1252476862.1742994209&gac=1.238249396.1743280138.EAlaIQobChMl88WRx5CwjAMVq0FBAh3uiRCbEAAyASAAEgKb9vD_BwE
- PAM, 2022a. *Evaluation Series on Emergency School Feeding in the Democratic Republic of Congo, Lebanon, Niger, and Syria (2015-2019). Synthesis of Evaluations*. PAM, Rome. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.wfp.org/publications/school-feeding-emergencies-synthesis-evaluation>
- PAM, 2022b. Peace, Conflict and School Feeding. Technical briefing note. PAM, Rome. Non accessible au public.
- PAM. 2022c. La situation de l'alimentation scolaire dans le monde 2022. Rome, PAM. <https://www.wfp.org/publications/state-school-feeding-worldwide-2022>
- PAM, 2023a. *Evaluation of the Policy on WFP's Role in Peacebuilding in Transition Settings. Centralized evaluation report*. PAM, Rome. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.wfp.org/publications/evaluation-policy-wfps-role-peacebuilding-transition-settings>
- PAM, 2023b. *Review of the Recent Evidence on School Feeding in Emergencies and Fragile Contexts: A Summary of the Current Knowledge Base and Future Learning Agenda, Summary Paper*. Non accessible au public.
- PAM, 2023c. *WFP Community Engagement Strategy for Accountability to Affected People (AAP) 2021-2026, Version 2*, PAM, Rome. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.wfp.org/publications/2021-wfp-community-engagement-strategy-accountability-affected-populations-aap>
- PAM, 2023d. *WFP Conflict Sensitivity Mainstreaming Strategy*, PAM, Rome. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.wfp.org/publications/2023-conflict-sensitivity-mainstreaming-strategy>
- PAM, 2023e. Évaluation du programme «Breaking Barriers for Girls' Education» au Tchad 2019-2022, PAM, Rome. Disponible à l'adresse suivante: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000155760/download/?ga=2.264113989.818844187.1743190123-1252476862.1742994209&gac=1.141699718.1743280138>
- PAM. 2024a. WFP Global Operational Response Plan 2024. Update #10. February 2024. PAM, Rome. docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000156760/download/?ga=2.192302570.1588245601.1750859046-421990761.1677750402
- PAM, 2024b. WFP School Meals Policy. PAM, Rome. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.wfp.org/publications/wfps-updated-school-meals-policy-november-2024>
- PAM, 2025. WFP's contributions to peace. Non accessible au public.
- PAM et UNICEF, 2023. All the right tracks. Delivering shock responsive social protection: lessons from the COVID-19 response. PAM et UNICEF. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.wfp.org/publications/all-right-tracks-delivering-shock-responsive-social-protection-lessons-covid-19>

Annexe 1: Glossaire

Pour garantir l'alignement sur le cadre normatif et les outils existants du PAM, les définitions suivantes sont en grande partie tirées du glossaire interne du PAM sur la sensibilité aux conflits, la consolidation de la paix et les termes liés au nexus humanitaire-développement-paix (PAM, 2020f).

Analyse des conflits

L'analyse des conflits est l'examen des niveaux et des types des différents conflits existant dans un contexte donné. Elle offre une image globale ou une vision objective des conflits, de leurs causes, des facteurs qui les sous-tendent et les déclenchent ainsi que des principaux acteurs impliqués. Elle examine également les facteurs qui favorisent la paix et rapprochent les gens au-delà des clivages (PAM, 2020f: 3; PAM, 2021a).

Causes (profondes/structurelles) des conflits

Les causes profondes/structurelles des conflits sont les facteurs historiques, systémiques, structurels ou fondamentaux qui sont intégrés aux politiques, aux structures et aux normes sociales, et qui provoquent les tensions initiales et incitent les acteurs à recourir à la violence (PAM, 2020f: 2).

Chocs

«Les chocs compromettent la capacité des personnes à subvenir à leurs besoins essentiels et, réciproquement, la vulnérabilité face aux chocs s'accroît lorsque cette capacité est mise en péril.» (PAM, 2021c: 32). Les chocs peuvent être covariants (affectant simultanément un grand nombre de personnes ou de communautés) ou idiosyncrasiques (pouvant affecter certains ménages ou certains de leurs membres). Tous les chocs n'entraînent toutefois pas de crise humanitaire de grande ampleur.

Cohésion sociale

Représente les niveaux de confiance, de respect, de tolérance, de solidarité et d'égalité des chances dans toute société, et détermine la dignité et le bien-être de chaque personne ainsi que le bien commun. La cohésion sociale agit de la même manière sur la sphère politique, la sphère sociale et la sphère économique (PAM, 2020f: 7). Elle recouvre la qualité des liens et des dynamiques qui existent au sein des groupes d'une société et entre eux. Les groupes peuvent se différencier par leur origine régionale et ethnique, leur identité socioculturelle, leurs croyances religieuses et politiques, leur classe sociale, leur secteur économique, ou sur la base de caractéristiques telles que le sexe, l'âge et le statut au regard du handicap (PAM, 2025).

La cohésion sociale présente à la fois des dimensions horizontales (incluant le capital social d'attachement, défini par les relations intracommunautaires, et le capital social d'acointance, défini par les relations intercommunautaires) et des dimensions verticales (identifiées comme des relations de liaison centrées sur l'État, décrivant le degré de confiance dans les gouvernements et les processus institutionnels nationaux, infranationaux ou locaux) (PAM, 2025).

Conditions de la paix

Conditions sociales, économiques, culturelles, politiques et même personnelles, requises à minima pour une paix durable. Conditions à rapprocher des torts causés par les causes profondes/structurelles des conflits (PAM, 2020f: 2).

Conflit

Système d'interactions antagonistes entre deux ou plusieurs parties (individus, groupes, États, etc.) qui poursuivent des objectifs incompatibles ou qui sont en concurrence pour un même objectif. Les conflits peuvent prendre une forme violente (guerres, attaques terroristes, etc.) ou non violente (litiges). Les conflits sont ancrés dans les relations humaines et constituent un phénomène naturel dans le processus de changement sociétal. Le PAM établit une distinction entre les conflits armés (conflits impliquant deux parties ou plus qui ont eu recours à la violence de masse pour essayer d'atteindre leurs objectifs), les conflits armés internationaux (conflits armés entre deux États ou plus, qu'il y ait ou non déclaration de guerre ou simple reconnaissance officielle de la situation de conflit) et les conflits armés non internationaux (conflits armés impliquant un ou plusieurs groupes armés non étatiques) (PAM, 2020f: 2-3).

Consolidation de la paix

Série de mesures prise pour réduire le risque d'éclatement ou de reprise d'un conflit en renforçant les capacités nationales et locales de gestion des conflits, et pour établir les bases d'une paix et d'un développement durables. La consolidation de la paix s'attaque aux causes profondes/structurelles des conflits et présente de multiples points communs avec la prévention des conflits (PAM, 2020f: 6).

Contributions à la paix

Impacts positifs des actions délibérées destinées à s'attaquer aux causes ou aux facteurs de conflit, et à soutenir la paix aux niveaux local, national, régional ou international. Les contributions à la paix doivent se traduire par des changements mesurables dans les attitudes et les comportements, les relations, les structures et les institutions ou les normes culturelles (PAM, 2020f: 3).

Fragilité

Incapacité d'un État à assumer ses responsabilités et à remplir les fonctions nécessaires pour répondre aux attentes et aux besoins fondamentaux des citoyens. Les autorités des États fragiles souffrent souvent d'un manque de légitimité et d'autorité, et ne disposent pas des capacités permettant de fournir les services de base et de protéger les citoyens (PAM, 2020f: 4).

Ne pas nuire

Principe éthique (emprunté à la médecine) qui souligne le risque que l'action humanitaire puisse involontairement porter préjudice, soit en mettant en danger les individus/communautés aidés, soit en exacerbant les conflits. Les concepts de politique humanitaire tels que la protection, la responsabilité à l'égard des personnes touchées, la sensibilité au genre et aux conflits sont tous fondés sur ce principe de «Ne pas nuire». En outre, le cadre «Ne pas nuire» est un outil spécifique permettant d'identifier les risques de sensibilité aux conflits et les possibilités de promouvoir la paix, et qui comprend l'analyse des «diviseurs» et des «connecteurs» (PAM, 2020f: 4).

Nexus humanitaire-développement-paix

Liens entre les actions humanitaires, de développement et de paix (HDP) (également connus sous le nom de «Triple nexus»). L'approche du nexus HDP couvre les efforts intersectoriels destinés à renforcer la collaboration, la cohérence et la complémentarité entre les actions humanitaires, de développement et de paix, en particulier dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit. Cette approche vise à tirer parti, dans un contexte donné, des avantages comparatifs et de la pertinence de chacun des trois piliers afin de réduire plus efficacement les besoins et les vulnérabilités des populations ainsi que les risques auxquels elles sont exposées, tout en soutenant la consolidation de la paix et la prévention des conflits. L'approche du nexus HDP permet de se concentrer sur l'élimination des besoins humanitaires et non plus sur leur satisfaction (PAM, 2020f: 5).

Paix

Il n'existe pas de définition universellement reconnue de la paix. Des communautés différentes peuvent avoir des perceptions très différentes de la paix, allant de l'absence de guerre à une société gouvernée par la justice, la liberté et l'inclusion. Le glossaire du PAM établit une distinction entre la paix négative (absence de guerre, de conflit ou de violence de masse), la paix positive (capacité à prévenir, à gérer ou à résoudre les conflits sans violence, en recourant à des processus de changement politique et social) et la paix durable (situation sociopolitique durable dans laquelle, d'une part, les besoins de tous sont pris en compte et, d'autre part, la lutte contre les causes profondes/structurelles des conflits, conjuguée aux efforts de réconciliation, empêche leur éclatement, leur aggravation ou leur récurrence) (PAM, 2020f: 6).

Repas scolaires

Nourriture (repas, en-cas ou produits à emporter chez soi sous réserve d'assiduité scolaire) fournie aux enfants ou à leurs familles par le biais de programmes scolaires (PAM, 2022b: 4).

Responsabilité à l'égard des personnes touchées

Tiré de la politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle 2020 (2020): «Le PAM est avant tout responsable à l'égard des populations auxquelles il vient en aide; l'obligation redditionnelle, la participation et l'autonomisation au moyen d'une collaboration concrète et cohérente sont les principes clés sur lesquels repose la prise en compte systématique de la protection» (PAM, 2020g: 4). Le PAM s'engage activement à rendre compte aux personnes qu'il aide et aux personnes concernées par ses interventions, à prendre en compte ces personnes et à assumer ses responsabilités à leur égard (c'est ce que recouvre la responsabilité à l'égard des personnes touchées). L'engagement du PAM à assumer sa responsabilité à l'égard

des personnes touchées repose sur deux grands principes:

- a. Les personnes touchées sont en droit d'être activement impliquées dans les décisions qui ont une incidence sur leur vie et d'attendre que ces décisions tiennent compte de leurs besoins et préférences.
- b. Un engagement significatif – qui se traduit par des populations informées et responsabilisées – rend les interventions de sécurité alimentaire et de nutrition plus efficaces (PAM, 2023c: 5).

Risque

Le glossaire du PAM distingue trois sujets liés au risque: le risque acceptable (tout risque qu'une organisation humanitaire juge raisonnable de prendre pour atteindre ses objectifs); le risque de sensibilité aux conflits (tout risque que la programmation subisse les effets d'un conflit ou y contribue involontairement); la gestion des risques (suivi attentif des risques et ajustement des programmes, le cas échéant, pour atténuer les impacts) (PAM, 2020f: 7).

Sensibilité aux conflits

Plusieurs définitions existent en fonction des organisations, mais, dans l'esprit, le concept est le même. Il s'agit de la capacité d'une organisation à: 1) comprendre le contexte conflictuel dans lequel elle opère; 2) comprendre les interactions entre son intervention et ce contexte conflictuel; 3) agir sur la base de cette compréhension afin de minimiser les impacts négatifs et de maximiser les impacts positifs sur le conflit (PAM, 2020f: 3).

Urgences

Situations d'urgence dans lesquelles il apparaît clairement que la survenue d'un événement ou d'une série d'événements est à l'origine de souffrances humaines ou met en péril de manière imminente des vies humaines ou des moyens de subsistance, et que les pouvoirs publics ne sont pas en mesure d'y remédier; le caractère anormal de cet événement/cette série d'événements est en

outre manifeste et la vie de la communauté touchée s'en retrouve bouleversée à un degré exceptionnel. L'événement/la série d'événements peut être l'un des éléments suivants ou la conjugaison de plusieurs de ces éléments:

- 1. **calamités soudaines** telles que les tremblements de terre, les inondations, les invasions de criquets et autres catastrophes similaires imprévues;
- 2. **situations d'urgence d'origine humaine** entraînant un afflux de réfugiés, le déplacement interne de populations ou la souffrance de populations touchées d'une autre manière;
- 3. un contexte de pénurie alimentaire dû à des **événements à évolution lente** (sécheresses, mauvaises récoltes, parasites, maladies, etc.) qui entraînent une diminution de la capacité des communautés et des populations vulnérables à satisfaire leurs besoins alimentaires;
- 4. la disponibilité de nourriture en quantité insuffisante ou des difficultés d'accès à la nourriture, que ce soit sous l'effet de **chocs économiques soudains, d'un dérèglement du marché ou d'un effondrement économique**, qui entraînent une diminution de la capacité des communautés et des populations vulnérables à répondre à leurs besoins alimentaires; et
- 5. **une situation d'urgence complexe** face à laquelle le gouvernement du pays touché ou le Secrétaire général des Nations Unies a demandé l'assistance du PAM (PAM, 2005: 3).

Violence

Force exercée dans le but de blesser, d'endommager ou de maltraiter des personnes ou des biens. Le glossaire du PAM distingue les catégories suivantes: violence structurelle ou indirecte, violence culturelle, violence politique, violence psychologique et violence directe (PAM, 2020f: 7).

Annexe 2:

Informations complémentaires pour la conception des programmes

Tableau 1: Questions pour examiner les liens possibles entre l'alimentation scolaire et la paix/ les conflits

QUESTIONS SECTORIELLES INITIALES POUR IDENTIFIER D'ÉVENTUELS PROBLÈMES MAJEURS	
• L'exclusion / la marginalisation dans l'éducation touche-t-elle plus une (ou plusieurs) communauté(s)? • Les écoles garantissent-elles un accès équitable à tous les groupes? Existe-t-il certaines écoles avec lesquelles nous ne travaillerons pas pour une raison spécifique? • Les écoles desservent-elles des communautés plurielles ou observe-t-on une quelconque ségrégation? • L'éducation est-elle utilisée pour promouvoir l'adhésion à des groupes politiques ou armés? • Le contenu des programmes scolaires inclut-il des sujets sensibles eu égard au(x) conflit(s) ou aux enjeux politiques? • La langue d'enseignement constitue-t-elle une question qui divise? L'éducation est-elle à l'origine de tensions religieuses? • Les enseignants et les chefs d'établissement sont-ils tous issus d'une même communauté?	
ANALYSE DÉTAILLÉE POUR ÉCLAIRER LA CONCEPTION DU PROGRAMME – CIBLAGE	
Positionner les écoles sélectionnées sur une carte localisant les différentes communautés	• La sélection des écoles avantage-t-elle ou exclut-elle de manière disproportionnée certaines communautés? • Les écoles sélectionnées accueillent-elles des enfants issus de toutes les communautés de la région, ou certaines sont-elles exclues? Les enfants fréquentent-ils des écoles différentes en fonction de la communauté à laquelle ils appartiennent ou d'autres marqueurs de différence? • Certaines communautés retirent-elles leurs enfants de l'école?
Le ciblage pourrait-il renforcer les divisions et exacerber le conflit ou être mis à profit pour renforcer la cohésion sociale?	• Le ciblage pourrait-il refléter/coïncider avec les divisions entre les communautés? • Est-il possible que les écoles qui ne peuvent pas remplir les critères minimaux pour l'alimentation scolaire s'alignent sur le groupe le plus marginalisé? Si les critères minimaux ont pour conséquence de maintenir ces écoles en dehors du programme, cela pourrait-il nourrir un sentiment plus large de privation et d'aliénation? • Y a-t-il d'autres écoles non ciblées dans les environs? Le ciblage pourrait-il amener les élèves à changer d'école pour accéder au programme, et quels effets cela aurait-il sur les tensions et les rivalités intercommunautaires? • Le ciblage peut-il être utilisé pour donner la priorité aux écoles qui rassemblent différentes communautés (enfants issus à la fois des communautés déplacées et d'accueil, enfants différenciés par d'autres marqueurs sociaux, etc.) afin d'accroître les échanges, de renforcer les liens et de consolider la cohésion sociale?
L'alimentation scolaire pourrait-elle faire obstacle à l'enrôlement d'enfants dans des groupes armés?	• Quels sont les enfants exposés au risque d'être recrutés? Pourquoi rejoignent-ils un groupe armé (quelles sont les motivations)? Comment sont-ils recrutés et quels groupes rejoignent-ils? • L'alimentation scolaire peut-elle avoir un effet sur les incitations au recrutement?

ANALYSE DÉTAILLÉE POUR ÉCLAIRER LA CONCEPTION DES PROGRAMMES – COLLABORATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS ET LES AUTRES ACTEURS LOCAUX	
Quels messages implicites sont véhiculés à travers la collaboration avec les différents acteurs pour mettre en œuvre le programme d'alimentation scolaire?	• Le fait de ne travailler qu'avec des écoles publiques pourrait-il être perçu par les groupes armés ou d'autres groupes comme un renoncement à l'impartialité? Cela pourrait-il contribuer à mettre en danger les élèves, les enseignants, le personnel et les partenaires du PAM? • Le fait de ne travailler que dans les zones contrôlées par le gouvernement contreviendrait-il à l'engagement du PAM d'intervenir partout où il y a des besoins? • Les autorités locales pourraient-elles tirer profit du programme et en tirer des avantages politiques (notamment en s'attribuant la paternité de l'aide apportée à l'école)? • L'école est-elle perçue comme proche d'un parti politique ou d'une partie au conflit? • Lorsque les CGS participent à l'administration du programme d'alimentation scolaire aux côtés des autorités locales, quelle est la qualité des relations qui s'établissent? • Dans quelle mesure la collectivité locale/les prestataires de services locaux sont-ils sensibles aux besoins et aux recommandations des CGS? Qu'est-ce qui pourrait manquer pour que les autorités locales soient réceptives et sensibles aux demandes des CGS? • Quels sont les principaux aspects qui, dans ce contexte, déterminent les attitudes à l'égard de l'État? Quelle est la place de l'éducation publique dans la manière des citoyens de percevoir et d'interagir avec l'État? Dans quelle mesure l'alimentation scolaire a-t-elle un effet sur la satisfaction des citoyens à l'égard de l'enseignement public?
ANALYSE DÉTAILLÉE POUR ÉCLAIRER LA CONCEPTION DES PROGRAMMES – PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE	
Quels sont les liens/les relations entre les membres des CGS?	• Si une école dessert des communautés divisées: Le CGS qui supervise le programme d'alimentation scolaire dans cette école est-il composé de représentants des différentes communautés? • Comment fonctionne le CGS? La participation des représentants de toutes les communautés est-elle égalitaire? • Qu'est-ce qui pourrait manquer pour renforcer, au-delà des clivages, les relations entre les membres du CGS? • De quelle manière le CGS pourrait-il plus largement soutenir la paix (en renforçant les mécanismes communautaires de résolution des conflits, en jouant le rôle d'ambassadeur de la paix, etc.)?
L'ouverture des écoles pourrait-elle contribuer à l'établissement d'un sentiment de normalité?	• Comment les communautés en présence perçoivent-elles une situation «normale» et comment les écoles et l'alimentation scolaire peuvent-elles jouer un rôle? • Comment les écoles/l'alimentation scolaire pourraient-elles contribuer à la protection et au bien-être émotionnel des élèves et des enseignants (en sensibilisant, notamment en créant des espaces de discussion, à la violence sexuelle et sexiste, à l'insécurité, aux enlèvements, à la traite des êtres humains, à d'autres traumatismes/violations liés au conflit, etc.)?
ANALYSE DÉTAILLÉE POUR ÉCLAIRER LA CONCEPTION DES PROGRAMMES – ACHATS	
Dans quelle mesure les acteurs et les enjeux du conflit ont-ils une incidence sur les achats?	• Les marchés pourraient-ils être accaparés par les élites et exacerber les inégalités et le déséquilibre des rapports de force? • Les normes de qualité alimentaire pourraient-elles favoriser les groupes privilégiés/avantages au détriment des petits exploitants agricoles? Cela pourrait-il créer du ressentiment? Un soutien plus large et un phasage sont-ils nécessaires pour permettre aux petits exploitants agricoles de bénéficier du programme? • Choisir des fournisseurs extérieurs à l'ensemble de la communauté pourrait-il susciter du ressentiment?
TIRER LES LEÇONS DE L'EXPÉRIENCE DES AUTRES ACTEURS	
Que peut-on apprendre des autres acteurs intervenant dans ce contexte?	• Quels sont les problèmes de sensibilité au conflit auxquels ils ont été confrontés? • De quelle manière l'alimentation scolaire pourrait-elle favoriser la paix?

Source: PAM, 2022b: 20-21.

Notes de fin

- 1

Le PAM définit les repas scolaires comme «la distribution de nourriture aux enfants ou à leur famille dans le cadre de programmes scolaires. Il peut s'agir de repas, de collations ou de rations à emporter conditionnés à la fréquentation scolaire» (PAM, 2022b, p. 4). Plusieurs termes complémentaires sont utilisés pour l'assistance alimentaire fournie par le biais des systèmes éducatifs («alimentation scolaire», «programmes scolaires», «programmes d'alimentation scolaire», «nourriture pour l'éducation», «santé scolaire et nutrition», «santé scolaire et alimentation scolaire», «cantine scolaire», etc.) ainsi que pour l'assistance alimentaire fournie en réponse aux chocs et en situation d'urgence («alimentation scolaire d'urgence», «alimentation scolaire en situation d'urgence» et «repas scolaires en situation d'urgence»). Les appellations «alimentation scolaire d'urgence», «alimentation scolaire en situation d'urgence» et «repas (ou cantines) scolaires en situation d'urgence» sont équivalentes: le PAM avait l'habitude d'utiliser la première, mais «alimentation scolaire en situation d'urgence» et, depuis peu, «repas (ou cantines) scolaires en situation d'urgence» tendent à la remplacer pour signaler qu'il ne s'agit ni d'un modèle ni d'un domaine programmatique différent de l'alimentation scolaire «ordinaire», même si les objectifs et les résultats peuvent différer dans les contextes d'urgence (PAM, 2022b). C'est pourquoi le présent document utilise l'appellation «repas (ou cantines) scolaires en situation d'urgence», celle qui devient la plus usuelle (et occasionnellement «alimentation scolaire en situation d'urgence»).
- 2

Les contextes fragiles et les contextes touchés par un conflit sont différents, mais interconnectés. Pour plus de détails, voir le paragraphe 4 ci-dessous sur la terminologie ainsi que le glossaire en annexe 1.
- 3

Les situations d'urgence complexes, telles que définies par le PAM, couvrent les situations dans lesquelles l'intervention des pouvoirs publics est insuffisante pour faire face à l'ampleur des souffrances humaines ou aux menaces pesant sur les vies et les moyens de subsistance, et qui nécessitent souvent une aide internationale. Toutefois, cette définition ne permet pas de bien comprendre les dynamiques complexes qui sous-tendent ces crises. En s'appuyant sur l'analyse des urgences complexes réalisée par David Keen (2008), il est important d'avoir conscience que ces situations sont souvent des situations conflictuelles que certains groupes ou structures de pouvoir peuvent mettre à profit et ne sont donc pas incités à apaiser. Les avantages tirés des conflits en cours peuvent être économiques, politiques ou psychologiques, et vont à l'encontre des efforts en faveur de la paix et de la cohésion sociale. Avoir connaissance de cette réalité est capital pour comprendre les limites et le potentiel des interventions sociales telles que les programmes de repas scolaires. Si ces programmes peuvent contribuer de manière significative à la stabilité des communautés et au bien-être des individus au niveau microéconomique, leur impact sur les efforts de paix au sens large peut être limité par les intérêts d'acteurs puissants qui ont tout à gagner d'une instabilité durable. Le PAM se concentre donc sur les contributions tangibles à la paix qui peuvent être directement attribuées à ses interventions, sans toutefois perdre de vue que les dynamiques politiques et économiques générales qui alimentent les situations d'urgence complexes sortent du champ de son influence immédiate, mais doivent impérativement être prises en compte dans sa stratégie globale.
- 4

Dans le Plan Stratégique du PAM 2017–2021, les résultats stratégiques étaient articulés autour de trois domaines prioritaires : la réponse aux crises, le renforcement de la résilience et la lutte contre les causes profondes. L'Évaluation Stratégique (PAM, 2021b) a mené un examen structuré afin d'analyser sous quel domaine prioritaire les programmes de repas scolaires étaient présentés dans l'ensemble des Plans Stratégiques par Pays (PSP).
- 5

Voir le glossaire figurant à l'annexe 1 pour les définitions des termes “violence” et “paix”.
- 6

Ou protection sociale adaptative. La protection sociale réactive aux chocs consiste à anticiper et à planifier de manière proactive une série de chocs potentiels, en mettant en place un ensemble approprié d'options permettant d'y répondre par le biais de programmes existants ou parallèles (préparation) et en fournissant une assistance pendant le choc (réactivité), tout en remplissant également la fonction habituelle d'un système de protection sociale (réactivité), et en contribuant au renforcement de la résilience des individus, des communautés et des systèmes (préparation et relèvement) (PAM et UNICEF, 2023).
- 7

Le Revue de la Littérature Globale a notamment conclu que «peu d'éléments indiquent que [les repas scolaires dans les situations d'urgence] améliorent isolément la cohésion sociale ou soutiennent la consolidation de la paix» (PAM, 2020h: 24).
- 8

Au Niger, le PAM n'a ciblé, dans le cadre de son programme d'alimentation scolaire en situation d'urgence, que les écoles primaires publiques formelles, même si les enfants des mêmes groupes d'âge fréquentant des écoles d'un autre type étaient confrontés aux mêmes problèmes de sécurité alimentaire et avaient un même besoin d'éducation. Certains informateurs ont indiqué qu'ils pensaient que l'accent mis sur les écoles primaires publiques dans un contexte de conflit créait un risque d'incursions armées et de destruction des écoles (PAM, 2020d.): 10).
- 9

Les conflits autour de la gestion de l'alimentation scolaire en situation d'urgences dans certaines communautés au Niger ont, par exemple, provoqué des tensions entre les parents et la direction des écoles, ainsi qu'entre les communautés déplacées et les communautés d'accueil, en raison des besoins supplémentaires induits par la gestion de ces programmes (besoins en espèces et en nature liés à leur fonctionnement) (PAM, 2020d: 39).
- 10

Lors de l'évaluation de la RDC, un certain mécontentement a été constaté parmi les parents d'écoles de la région de Bwisha qui ne proposaient pas de repas scolaires. Ils estimaient que la raison pour laquelle le programme d'alimentation scolaire du PAM ne concernait qu'une minorité d'écoles de la région n'était pas pleinement justifiée, d'autant plus que les écoles bénéficiaires n'étaient pas toujours celles qui accueillaient les populations les plus vulnérables (PAM, 2020b: 16). Ce mécontentement apparaît également dans les observations faites en Colombie, où des tensions croissantes au sein des communautés d'accueil ont été rapportées en raison de leur impression d'être moins bien traitées que les migrants/réfugiés. Les parents ont fait état de tensions lorsque les enfants de migrants recevaient une aide alimentaire par le biais des repas scolaires et que les enfants colombiens n'en bénéficiaient que s'ils répondaient aux critères de ciblage.
- 11

Le PAM est également en train de procéder à une évaluation stratégique de son soutien aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux migrants.
- 12

Au moment de la rédaction, le document sur les Contribution à la Paix (PAM, 2025), qui a depuis été finalisé et publié, était encore en cours de rédaction.
- 13

Les éléments en orange dans la TdC représentent les hypothèses et les résultats issus des voies de changement, qui viennent compléter la TdC globale originale.

Crédits Photographiques

- Photo de couverture : WFP/Evelyn-Fey/Niger

Photo page 5: WFP/Patrick Mwangi/Somalia

Photo page 7: WFP/Vincent Tremeau/Democratic Republic of Congo

Photo page 9: WFP/Mahad Said/Somalia

Photo page 12: WFP/Sayed Asif Mahmud/Ukraine

Photo page 23: WFP/Sayed Abidullah Sadat/Afghanistan

Photo page 27: WFP/Esther Ouoba/Burkina Faso

Photo page 34: WFP/Hussam Al-Qolaia/Yemen
- Photo page 35: WFP/Arlette Bashizi/Mali

Photo page 37: WFP/Cheick Omar-Bandaogo/Burkina Faso

Photo page 39: WFP/Pedro Rodrigues/Haiti

Photo page 40: WFP/Ana Hombre/Mozambique

Photo page 42: WFP/Utaama Mahamud/Somalia

Photo page 44: WFP/Maria Gallar/Haiti

Photo page 50: WFP/ Sayed Abidullah Sadat/Afghanistan

Photo page 63: WFP/Eulalia Berlanga/South Sudan



World Food Programme

Via Cesare Giulio Viola 68/70,
00148 Rome, Italy - T +39 06 65131

wfp.org